

# Berner Wald

## Forêt Bernoise



3 | 2016  
Juni / juin

AZB

3012 - Bern

Berner Waldbesitzer BWB



- 3 Reihen schliessen!
- 4 Mut zur Vereinfachung, Privatisierung und Holzproduktion
- 6 Pilotprojekt partnerschaftliche Beratung
- 8 Holzmarktinfor Juni 2016 der Berner Holzvermarkter
- 10 Stabilität auf tiefem Niveau,  
Marktanteile weitgehend verteidigt
- 10 Herausforderung angenommen
- 11 Christian Habegger im Ruhestand
- 12 Serrons les rangs!
- 13 Assemblée générale du CEFOJB
- 14 Rapport annuel 2015 du CEFOJB Commerce de Bois Sàrl
- 15 Economie forestière durable BE  
Cours pour responsables de la forêt
- 16 Salon interjurassien de la formation 2016
- 16 Le marteloscope de Renan opérationnel
- 17 Assemblée annuelle des forestiers du Jura bernois
- 19 Assemblée générale ordinaire d'Energie-bois  
Interjura (EIJ)
- 21 Défi relevé
- 21 ceff Moutier : avenir de la profession  
de forestier-bûcheron
- 22 Une matinée dans les forêts de la Bourgeoisie  
de Courtelary
- 23 Soirée visite du CAD La Praye à Courtelary
- 24 Clin D'œil
- 25 20ème anniversaire du Sentier des sculptures Lamboing  
- Mont-Sujet
- 26 Manifestations forestières – automne 2016
- 27 Agenda

Holz+ = Wärme

seit 1877



Kochen, backen und heizen

---

**Senden Sie mir Prospekte über:**

<input type="checkbox"/> Holz- und Kombiherde	<input type="checkbox"/> Wärmespeicher
<input type="checkbox"/> Zentralheizungsherde	<input type="checkbox"/> Pellet-Heizkessel
<input type="checkbox"/> Brotbacköfen	<input type="checkbox"/> Pellet-Lagersysteme
<input type="checkbox"/> Knetmaschinen	<input type="checkbox"/> Wärmepumpen
<input type="checkbox"/> Holzfeuerungskessel	<input type="checkbox"/> Solaranlagen

Name \_\_\_\_\_

Vorname \_\_\_\_\_

Beruf \_\_\_\_\_

Strasse \_\_\_\_\_

PLZ/Ort \_\_\_\_\_

Telefon \_\_\_\_\_

Ofenfabrik Schenk AG  
3550 Langnau i.E.  
Telefon 034 402 32 62  
info@ofenschenk.ch  
www.ofenschenk.ch

Ausstellung in  
unserer Fabrik!

ofenschenk.ch

#### IMPRESSUM

**Berner Wald**  
Mitteilungsblatt  
der Berner Waldbesitzer BWB  
des Verbandes Berner Forstpersonal  
des Bernischen Forstvereins

**Forêt Bernoise**  
Journal  
des Propriétaires de forêts bernois PFB  
l'association des forestiers du Jura bernois  
la société forestière bernoise

**Redaktion/ Rédaction de langue française**  
Berner Waldbesitzer BWB  
Halenstrasse 10, 3012 Bern  
Telefon 031 533 50 70  
bwb@bwb-pfb.ch

**Druck und Versand / Imprimerie et expédition**  
Jordi AG, 3123 Belp

**Inserateannahme / Régie d'annonces**  
Regio Annoncen und Verlag AG  
Bahnhofstrasse 35, 3401 Burgdorf  
034 422 22 22  
burgdorf@regioag.ch

**Adressänderung siehe vorletzte Seite**

**Changement d'adresse voir avant-dernière page**

**Abonnementspreis jährlich**  
CHF 15.–, Kollektivabo CHF 10.– (exkl. MWST)

**Prix d'abonnements par an**  
CHF 15.–, abonnements collectifs CHF 10.– (excl. TVA)

**Nächste Nummer**

**Redaktionsschluss: 30. Juli 2016**

**Erscheint ca. Ende AUGust 2016**

**Prochaine édition**

**clôture de rédaction 30 juillet 2016**

**parution env. fin août 2016**

**Erscheint sechsmal jährlich / Paraît six fois par an**

**Titelbild: Konsequente Z-Baum-Methode spart Kosten und führt zu  
überlegenen Ertragsaussichten (Bild: Stefan Flückiger).**

# Reihen schliessen!

Beat Zaugg, Vizepräsident BWB

Liebe Leserinnen und Leser

Als Geschäftsführer einer Holzvermarktungsorganisation bin ich tagtäglich mit der schwierigen wirtschaftlichen Situation der Waldbesitzer konfrontiert. Gelegentlich stellt man sich die Frage, wo dies hinführen soll. Es ist längst nicht nur der starke Franken, der uns Sorgen macht, sonst müsste sich angesichts des momentanen Wechselkurses der Holzpreis bereits wieder etwas erholt haben. Vielmehr sind es der teure Produktionsstandort Schweiz und die globalen Märkte, die uns herausfordern. Nebst der Wald- und Holzwirtschaft leiden darunter auch viele andere Branchen in der Schweiz. Zunehmend haben sogar moderne Holzverarbeitungsbetriebe in Deutschland und Österreich Probleme mit der Wettbewerbsfähigkeit. Diese Rahmenbedingungen können wir fast nur als Wähler und Stimmbürger beeinflussen. In unserer Branche müssen wir dafür sorgen, dass wir unsere Wettbewerbsfähigkeit nicht selber verschlechtern. Die Notwendigkeit von teilweise selbstgewählten, verteuernenden Elementen wie gewisse Waldbauvorstellungen oder Betriebsstrukturen oder einfach kurzsichtige Pseudo-Schutzmechanismen (wie der im Moment in Diskussion stehende Gesamtarbeitsvertrag) müssen wir im Interesse unserer schönen Wälder überdenken.

Was wir insbesondere verbessern können ist der gemeinsame Auftritt der Waldbesitzer. Mit den Holzvermarktungsorganisationen verfügen wir im Kanton Bern über die dafür nötigen professionellen Strukturen. Diese ermöglichen ein geeintes Auftreten der Waldbesitzer weit über die Holzvermarktung hinaus. Leider erkennen zu viele Waldbesitzer diesen Nutzen noch nicht. Gerade bei der Holzvermarktung passiert mancherorts aktuell eher das Gegenteil. Auch weil einzelne Holzverarbeiter gezielt versuchen, die Vermarktungsorganisationen zu umgehen, um so den Einfluss der Waldbesitzer insgesamt zu schwächen. Es ist legitim, wenn die Holzkäufer dies versuchen, es muss aber nicht

so sein, dass Waldbesitzer und deren selbsternannten Vertreter darauf reinfallen. Dies geschieht oftmals auch, weil viele Akteure auf dem Holzmarkt leider vor allem persönliche Interessen verfolgen. Dies gilt es als Waldbesitzer zu erkennen. Der Nutzen der gemeinsamen Vermarktung ist nicht in jedem Fall nur anhand des erzielten Holzpreises zu erkennen. Längerfristig profitieren wir zweifellos von einem geschlossenen Auftreten. Dies bedingt insbesondere von gewissen Akteuren die Bereitschaft Kompetenzen abzutreten. Genau hier tun sich viele in unserer Branche noch schwer. Gemeinsame Holzvermarktung ist nicht nur für den Privatwaldbesitzer sinnvoll, auch viele öffentlichen Waldbesitzer und Forstbetriebe täten gut daran, ihr Verhalten diesbezüglich zu hinterfragen. Hier ist noch einiges an Synergie- und Kosteneinsparungsmöglichkeiten im Interesse der gesamten Holz-kette vorhanden.

Die Vermarktungsorganisationen müssen sich noch vermehrt als ganzheitliche Dienstleister über die reine Holzvermarktung hinaus weiterentwickeln, um so ein koordiniertes Auftreten der Waldbesitzer ermöglichen zu können. Das Pilotprojekt «partnerschaftliche Beratung» soll hierzu Lösungen erarbeiten, die die Abläufe und den Informationsfluss in der gesamten Waldbewirtschaftung verbessern. Konkret geht es hier darum, dass auch Fachpersonen der Vermarktungsorganisationen auf Wunsch der Waldbesitzer Holzzeichnungen ausführen können. Nähere Informationen zum aktuellen Stand dieses interessanten Projektes finden Sie in einem separaten Artikel in dieser Ausgabe. Auch hier ist es unabdingbar, dass die verschiedenen Akteure frei von persönlichen Befindlichkeiten versuchen für den Wald und den Waldeigentümer die beste Lösung umzusetzen. Diese Bestrebungen sollen dafür sorgen, dass Waldbesitzer mit Unterstützung ihrer eigenen Vermarktungsorganisationen selbstbewusster und eigenständi-

ger auftreten und so die eigenen Ziele in der Bewirtschaftung ihres Eigentums verfolgen.

Glücklicherweise zeigen sich kleine Erfolge bei der Verwendung von Schweizer Holz. Die enormen Anstrengungen der Branche in letzter Zeit zur Sensibilisierung scheinen sich langsam auszahlen. Verschiedene Holzverarbeiter berichten über eine zunehmende gezielte Nachfrage der Konsumenten nach Schweizer Holz. Es ist wichtig, dass wir hier in unsren Bemühungen nicht nachlassen. Der Berner Holzförderungsfonds hat dies längst erkannt und unterstützt das Herkunftszeichen Schweizerholz mit erheblichen Mitteln. Es bleibt zu hoffen, dass auch die Nachfrage nach Leimholzprodukten in Schweizer Holz noch stark zunehmen wird. So würde es vielleicht die Holzindustrie ermutigen, in diese Produktion vermehrt zu investieren, was für den Absatz der Massensortimente sehr wichtig wäre. Ich denke, dass auch hier eine engere Zusammenarbeit der verschiedenen Verarbeitungsbetriebe nützlich wäre, analog der Vermarktungsorganisationen der Waldbesitzer. Grundsätzlich ist die Problemstellung hier die Gleiche wie bei den Waldbesitzerorganisationen: eigene Bedürfnisse zurückstellen zu Gunsten eines gepflegten bewirtschafteten Waldes und einer wirtschaftlich erfolgreichen Holzkette. Ich lade Sie ein, in Zukunft tatkräftig mitzuarbeiten. Der Entscheid jedes einzelnen Waldbesitzers ist wichtig. Die aktuellen Herausforderungen sind zu gross, um nur persönliche Interessen zu vertreten. In diesem Sinn wünsche ich Ihnen viel Spass bei der Lektüre des Berner Waldes.

# Mut zur Vereinfachung, Privatisierung und Holzproduktion

Hansrudolf Streiff, Direktor Holzindustrie Schweiz

## Bis dato: Verkomplizierung, Bremsen der Privatisierung und Abwertung der Holzproduktion

Der überwiegende Waldanteil ist öffentlich und im Vergleich zu anderen öffentlichen Aufgaben auch bei negativen Zahlen im Gesamtbudget nicht so auffällig. Und der Privatwald, selbst in Bauernhand, trägt kaum 5% zum Einkommen bei. In dieser Ausgangslage sind die Schweizer Waldbesitzer a priori empfänglich für Rat und Anreize des Forstdienstes.

Die öffentlichen Geldgeber wollen in den letzten Jahren auch immer stärker mitreden, einschränken, ein Stück weit verstaatlichen. Privatisierung ist unerwünscht, wird auch mal diskreditiert. Es liegt in der Natur der Sache, dass der personell gut dotierte Forstdienst neue Kontroll- bzw. Vollzugsaufgaben kreiert, die seine eigene Position stärken, ohne aber einen Notstand zu beheben oder den Waldbesitzern zu helfen. So sind die «Grundanforderungen an den naturnahen Waldbau» populistisch als «ökologisches Auffangnetz gegen Mehrnutzung» erarbeitet worden – ohne jeden Notstand und Hand-

lungsbedarf. Das Unding «GNWB» wurde zwar nach deutlichem Protest von Waldbesitzern und Holzverarbeitern in die BAFU-Schublade verbannt, diese Schublade wird aber immer mal wieder geöffnet.

Der Waldbau wurde auf eine wissenschaftliche Ebene angehoben, die bodenständige Ertragskunde jedoch ausgeklint. Der optimale Erntezeitpunkt ist zweitrangig geworden, die Verwertung des Holzes drittrangig. Aus dieser Denkhaltung ergeben sich Nachteile für die Holzverarbeiter in der Schweiz, die vor grösseren Investitionen beachtet werden müssen:

- Das Angebot an Nadelholz im Mittelland nimmt seit dem Sturm Lothar sehr rasch ab; der Waldumbau hin zu mehr Laubholz ist klar überforciert worden.
- Das Angebot an qualitäts- und dimensionsmässig idealem Holz nimmt ab; die Vernachlässigung der Starkholzproblematik bewirkt eine Zunahme der angebotenen Durchmesser und eine Abnahme der Qualität.

Beide für die Holzwirtschaft fundamentalen Themen werden von den offiziellen Stellen noch gar nicht als Problem

gesehen – trotz dem steigenden Anteil schlecht verkäuflicher Sortimente, und trotz der Notwendigkeit jüngerer und nachhaltiger aufgebauter Wälder infolge Klimawandel.

Der Schweizer Forstdienst, meist auch als Sprecher der Waldbesitzer wahrgenommen, vernachlässigt in diesen Beispielen die Nutzfunktion – und parallel auch die Wirtschaftlichkeit der Forstbetriebe.

## Primat Waldbau und Waldnaturschutz – wie lange noch?

Im Zentrum des forstdienstlichen Handelns steht der Waldbau als Mittel zur Erzielung von Waldbildern, nicht zur Erzeugung von marktfähigen Holzprodukten. Das unterstreichen folgende Beispiele

- Grossflächige Einführung von Dauerwald-Bewirtschaftung mit wenig Überlegung und Rücksicht betreffend künftigen Holzerntekosten und Holzqualitäten
- Immer mehr Buche im Portfolio trotz schlechteren Erträgen
- Erzeugen von immer mehr Starkholz statt Durchsetzen von verwertungsfreundlicheren Zieldurchmessern (zBsp 50cm), wie das etwa in den Fürst Fürstenbergischen Wäldern gleich nördlich von Schaffhausen geschieht.
- Immer mehr Monitoring statt Eingreifen, noch keine Weichenstellungen im Hinblick auf Klimawandel wie das mit der Wald-Agenda 2030 vorgeschlagen wurde

Die Waldbau-Überlegungen machen am Waldrand halt. Die hervorragenden Umwelteffekte des gerenteten Holzes (graue Energie, Substitution, Kohlenstoffspeicherung) haben keinen Stellenwert. Auch der vom Binding-Waldpreis 2016 für Suffizienz unterstricht noch diese zu enge Systemgrenze Waldrand, währenddem der klimafreundliche Holzbau Städte wie Genf und Zürich erobert.

Und innerhalb des Waldes grenzt sich der Forstdienst zu wenig ab gegenüber Instrumenten, die für noch höhere Um-



Bild 1: Schweden verbessert Bodenschonung und Ernteproduktivität gleichzeitig

weltleistungen stehen, ohne tatsächlich entsprechende Wirkung zu erzielen:

- FSC verbessert den Zustand des Schweizer Waldes nicht. Die FSC-Kontrolle der Bewirtschaftung erfolgt genauso parallel zu behördlicher Tätigkeit, wie die FSC-Kontrolle der Arbeitssicherheit und Arbeitsbedingungen – also unnötigerweise.
- Die Biodiversitätsstrategie verbessert den Zustand des Schweizer Waldes nicht. Das vorhandene Biodiversitätsniveau ist so hoch, dass weitere Verbesserungen nur mit sehr grossem finanziellen Aufwand erzielt werden könnten.
- Der Vertragsnaturschutz und die Diskussion um die Reservats-Flächenprozente sind unnötig, wenn faktisch nur zwei Drittel des Schweizer Waldes bewirtschaftet werden. Und mit dem Beispiel Buchengürtel am Jurasüdfuss, von Genf bis Schaffhausen, bestehen (für Schweizer Verhältnisse) riesige Grün-Brücken, die von keiner Seite in Gefahr sind.

Der Forstdienst genießt viel Vertrauen in der Bevölkerung. Mit der sicheren Unterstützung seitens Waldforschung und –beratung kann er beliebig viel Verbesserungsbedarf im Schweizer Wald kommunizieren – und es wird geglaubt. Der Vergleich mit dem umliegenden Ausland unterbleibt wohlweislich. Da haben die Akteure auf der Fläche einen sehr schweren Stand.

### Rote Zahlen der Forstbetriebe als Pflicht?

In vielen Wirtschaftszweigen sind die Preise heute wesentlich tiefer als vor 20–30 Jahren, entsprechend wurden parallel die Produktionskosten gesenkt – gerade in der Schweiz mit ihren höheren Lohnkosten. Die Schweizer Forstbetriebe haben da nicht Schritt gehalten, weder im Vergleich zur übrigen Wirtschaft, noch im Vergleich zur benachbarten Forstbranche in Baden-Württemberg und Österreich. Heute gibt es im Schweizer Wald 3,76 operative Arbeitskräfte pro 1000 Hektaren Wirtschaftswald, gegenüber nur 1,4 in Baden-Württemberg und Österreich. Der deutlich höhere und auf die Holzschlagsaison ausgerichtete Personalbestand macht sich auch bei der deutlich teureren Jungwaldpflege bemerkbar. Die Beschäftigung der eigenen Leute steht dem gezielten Einkauf von Fremdleistungen im Weg.

Selbst im erschlossenen und gutwüchsigen Mittelland machen mehr als die Hälfte der Forstbetriebe Verluste. Wichtige Voraussetzung für den Erfolg ist, dass die Waldbesitzer den jeweiligen Gegebenheiten angepasste Ernteverfahren (Best-Verfahren) wählen, statt einseitig auf eigene Maschinen und Leute zu setzen. Moderne Forstbetriebe orientieren sich stärker an den optimalen Verfahren und setzen deshalb in einem beträchtlichen Umfang spezialisierte Maschinen ein. Diese teuren Maschinen wiederum können nur von Unternehmern erfolgreich betrieben werden – wegen der Auslastung und wegen der Erfahrung des Maschinenführers.

Bezüglich Maschineneinsatz haben die Schweizer Waldbesitzer und Forstunternehmer aber wiederum Hürden wegen den weiter oben geschilderten Phänomenen: Auch der Waldboden ist mittlerweile als «gefährdetes» und demzufolge intensiver zu schützendes und zu kontrollierendes Gut entdeckt worden. Das Verantwortungsbewusstsein und entsprechende Handeln oder Unterlassen der Akteure draussen interessiert da wenig, und was andere Länder tun, auch nicht: So drohen bei uns dieselben Maschinen verteuert zu werden, mit denen in Schweden die Bodenschonung verbessert und gleichzeitig die Ernte-Produktivität gesteigert werden. Der Schwedische Staat investiert 6 Mio CHF in «Productive and gentle forest operations», ausgeführt von Skogforsk. Neben der Ernte wird auch die Pflanzenzucht forciert – hinsichtlich Wuchsverhalten, Qualität und Klimafitness, mit Fichte, Föhre, Birke und Lodgepole Pine; dasselbe wird in der Schweiz mehr als nötig tabuisiert.

### Klimawandel bringt Kursänderung

Aus Sicht der Holzverarbeitung sollten die Waldbesitzer offensiv Weichen stellen, was die Anpassung des Waldes an den Klimawandel angeht – deshalb die Motion Wald-Agenda 2030. Der Bund hat auf den Vorstoss von Sylvia Flückiger defensiv reagiert, und im Thema Wald plus Klima weitere Signale gegeben, die den Holzverarbeitern Sorge bereiten. Es zeichnen sich keine Verjüngungskampagnen für überalterte Fichten, Tannen und Buchen ab, obwohl sie jüngeren und klimafitteren Bäumen den Platz versperren. Und mit dem

BAFU/WSL-Programm Wald und Klimawandel droht Ungemach, indem der ideologische Einfluss gegenüber den Bedürfnissen der Waldbesitzer und Holzverarbeiter Oberhand haben könnte: Empfehlungen zur noch intensiveren Baumartenmischung und –stufung sind viel eher zu erwarten, als Empfehlungen zu kürzeren Umtriebszeiten, Pflanzungen und anderen Nadelholzarten wo's für die Fichte eng werden könnte.

Dem drohenden «Dauerrezept» von noch mehr Planen, Beraten, Stufen und Mischen bis fast zum Gartenbau ist

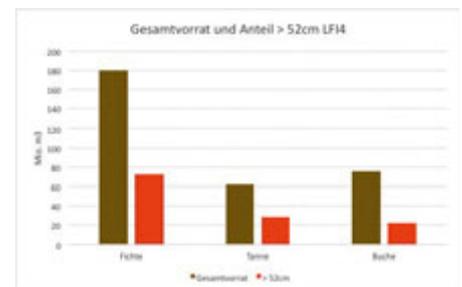


Bild 2: Unterschätztes Starkholz-Problem: Fast 40 % des Fi / Ta / Bu-Vorrates ist im Starkholz-Alter

ein Waldbau-Handbuch entgegen zu halten, das für alle Waldbesitzer verständlich und umsetzbar ist, und das den ökonomischen Gegebenheiten im Wald den angemessenen Stellenwert einräumt Für die erwünschte Neuorientierung der Waldbewirtschaftung liefert die gesamtheitliche Betrachtung der Klimapolitik über den Waldrand hinaus die nötigen Argumente. Sie schliesst die Lebensweise von über 8 Mio Leuten ein, die bauen, wohnen, heizen und konsumieren, und sie kann mit der Zustimmung aller Parteien querbeet rechnen:

- die Waldbesitzer spielen eine wichtige Rolle zur Versorgung der (2000 Watt-) Gesellschaft mit Holz
- die Waldbesitzer sollen ihren eigenen waldbaulichen Spielraum zu Gunsten Nadelholz und Verjüngung nutzen, damit mehr Holz verbaut und kaskadenartig genutzt werden kann, und damit es mehr Platz gibt für klimaresistentere junge Bäume
- die Waldbesitzer brauchen unternehmerische Freiräume und liberale Rahmenbedingungen, um ökologisch und ökonomisch erfolgreicher zu arbeiten.

Wie werden die Waldbesitzer überzeugt, dass ein anderer als der bisheri-



Bild 3: Moderne Bauherren aller Art orientieren sich an der 2000 Watt-Gesellschaft und bauen mit Nadelholz der kurzen Wege (Bild: Tamedia in Zürich, 2013, Holzbau Blumer-Lehmann)

ge Weg in die Zukunft führt? Gefordert sind da vorab die Waldbesitzerorganisationen, und die Forstdienste müssen den nötigen kommunikativen Support geben.

### Mehr private Strukturen in der Waldbewirtschaftung

Waldbesitzer und Forstdienste sollen sich positiver stellen zu neuen organisatorischen Lösungen der Waldbewirtschaftung. Es gibt bereits über Jahre funktionierende Beispiele mit öffentlichen, privaten und gemischten Akteuren, die mit mehr oder weniger In-

frastruktur des Waldbesitzers arbeiten: Parzellenübergreifende Privatwaldbewirtschaftung durch Einzelperson oder Organisation (Bsp. Frienisberger Holz AG), Pachtverträge mit Unternehmern, Zweckverbände öffentlicher Waldbesitzer. Der weiteren Verbreitung dieser Beispiele stehen manchmal Forstbetriebe und (Gemeinde-)Behörden im Weg, oder es fehlt an Mut. Förster-Pensionierungen sollten immer auch Anlass sein, neue Bewirtschaftungsmodelle zu erwägen. Es gibt keine klare Empfehlung zur idealen Betriebs-Grösse. Moderne Betriebe werden sich finden und zum Beispiel in der Holzvermarktung kooperieren: Die grösseren Anbieter sind nicht nur wegen der Menge, sondern auch wegen deren Professionalität und Konstanz bei den Holzverarbeitern begehrt. In dieser Zeitenwende braucht es eine neue Wald- und Ressourcenpolitik mit einem klaren Akzent auf Waldbewirtschaftung zwecks Holzversorgung und zwecks besserer Klimaresilienz. Eine klimaorientierte Verjüngungs-/Starkholz-/Holzarten-Strategie aus der Hand von Waldbesitzern, Forstdienst und Holzverarbeitern soll die grossen Linien bezüglich Massnahmen und Kommunikation zeichnen.

### Zusammenfassung:

Die Waldbewirtschaftung ist durch Fehlentwicklungen heute an einem sehr kritischen Punkt angelangt. Ohne tiefgreifende Veränderungen in Richtung Vereinfachung, Privatisierung und Aufwertung der Holzproduktion gibt es keine positiven Perspektiven für die Waldbesitzer und Holzverarbeiter. Die Forstverwaltung, sekundiert von einem übergrossen Forschungsapparat, hat in den letzten Jahren genau in die andere, falsche Richtung gearbeitet und kritische Hinweise marginalisiert. Die Klimapolitik betrifft nun aber nicht nur das Waldwachstum, sondern auch den Mehrkonsum von Holz. Beide Aspekte sollen Anlass sein, die Waldbewirtschaftung ganz neu auszurichten und auch ökonomisch erfolgreicher zu gestalten.

<sup>1</sup>Grundanforderungen an den naturnahen Waldbau. Projektbericht, Ökogramme, Materialien. BAFU 2010

<sup>2</sup>Sylvia Flückiger, Motion 13.3248 Wald-Agenda 2030 vom 22.3.13

<sup>3</sup>Prof. Dr. Bernhard Pauli, Dozent HAFI, über «Unternehmerische Wege in der Waldbewirtschaftung», 29.4.2016 anlässlich Mitgliederversammlung Forstunternehmer Schweiz in Basel

<sup>4</sup>Charlotte Bengtsson, CEO Skogforsk, über «Innovation und Adaption in der Forstwirtschaft am Beispiel Schweden», 29.1.2016 anlässlich 36. Freiburger Winterkolloquium Forst und Holz, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg.

## Pilotprojekt partnerschaftliche Beratung

Beat Zaugg, Geschäftsführer Emmentaler Wald und Holz GmbH

Das Pilotprojekt «partnerschaftliche Beratung» ist Teil des im letzten Jahr von KAWA und BWB gemeinsam gestarteten Programmes «nachhaltige Waldwirtschaft BE».

### Projektziele

Das Projekt, das seit September 2015 in den Gemeinden Affoltern und Rüegsau läuft, hat zum Ziel, während 2 Jahren die Aufgabenteilung zwischen dem staatlichen Revierförster und dem Förster der Holzvermarktungsorganisation zu klären. Insbesondere sollen eine effiziente Holzproduktion ermöglicht und unnötige Doppelspurigkeiten vermieden werden. Die Frage ist nicht wer was soll oder darf, sondern wie wir zusammen mehr erreichen. Der partnerschaftliche Gedanke steht dabei im Vordergrund.

### Die weiteren Ziele sind:

- Weiterentwicklung der Dienstleistungen der von Waldbesitzern getragenen Waldunternehmung (Holzvermarktungsorganisationen)
- Rollenverständnis und Grundsätze der Zusammenarbeit RFö – Fachperson WU klären
- Abläufe, Zuständigkeiten und Schnittstellen erarbeiten, testen und festlegen
- Leistungsfähige Instrumente für den Informationsaustausch und geeignetes Controlling definieren
- Grundlagen und Regeln für die Umsetzung in anderen Regionen entwickeln.

### Projektidee

Die grundsätzliche Projektidee ist die Schaffung eines offenen Systems bei der Bera-

tung von Waldeigentümern in Zusammenhang mit der Anzeichnung. Die Möglichkeit soll bestehen, dass in Gebieten, in welchen kompetente Waldunternehmungen mit angestellten Forstfachpersonen vorhanden sind, diese auch die Beratung und Anzeichnung bei den Waldbesitzern vornehmen können. Administrative und rechtliche Hindernisse verhinderten bis heute solche Zusammenarbeitsformen. Dies führte bisher insbesondere dort zu grossen Doppelspurigkeiten, wo Holzvermarktungsorganisationen Bewirtschaftungsaufträge für die Waldbesitzer wahrnehmen. Aber auch bei der Holzvermarktung ist es von Vorteil, wenn die Vermarktungsorganisation möglichst früh in den Prozess eingebunden wird.

**Ergebnisse nach dem 1. Jahr**

Partnerschaft: Als Partner der Revierförster kommen Waldunternehmungen in Frage, die folgende Kriterien erfüllen:

- ständige Trägerschaft von Waldeigentümern, die im Gebiet der Leistungserbringung verankert sind
- Der Zweck der Trägerschaft ist auf die nachhaltige Waldwirtschaft ausgerichtet. Die vereinbarten Leistungen werden von einer Forstfachperson (Förster oder höhere Ausbildung) erbracht
- Die Waldunternehmung ist unabhängig von der Anzeichnung und Beratung wirtschaftlich leistungsfähig (analog Revieranforderung).

**Aufteilung Tätigkeiten:**

Viele Beratungstätigkeiten im partnerschaftlich organisierten Revier wurden sowohl vom Förster der Waldunternehmung als auch vom Revierförster ausgeführt. Es gilt das Prinzip: Derjenige, der vom Waldbesitzer angefragt wird, führt die Aufgabe aus. Ausnahmen davon sind:

- Bewilligungen (Holzschlagbewilligung, Feuerbewilligung, etc.) können nur vom Revierförster erteilt werden
- Die planerischen und organisatorischen Aufgaben im Schutzwald sind Aufgabe des Revierförsters. Die Waldunternehmung kann hier als ausführendes Unternehmen zum Zug kommen.
- Die planerischen und organisatorischen Aufgaben im Bereich Biodiversität sind Aufgabe des Revierförsters.
- Bewirtschaftungsmandate, Organisation der Holzernte, Holz einmessen und ver-

markten werden ausschliesslich vom Förster der Waldunternehmung angeboten.

**Informationsaustausch:**

Beide Partner müssen informiert sein, wo angezeichnet und beraten worden ist, und was das Resultat dieser Beratung war. Die beteiligten Förster verfügen dazu über eine Anwendung im Computerprogramm WIS-BE. Sie können Parzellen oder Teile von Parzellen markieren, Informationen erfassen und Dokumente (zum Beispiel Anzeichnungsprotokoll, Beitragsgesuche etc.) zu den Flächen hochladen. Der Revierförster kann die Ausstellung der Schlagbewilligung auf dieser Plattform bekannt geben.

**Verlauf des ersten Winters:**

Die Anzahl Anzeichnungen blieb im Perimeter bedingt durch die schlechte Marktlage weit unter den Erwartungen. Insgesamt fragten 20 Waldeigentümer um eine Beratung nach, 14 beim Revierförster und 6 bei der Waldunternehmung (Emmentaler Wald & Holz GmbH). Es gab zwei Fälle, bei welchem beide Partner auf Platz gehen mussten (ein Jungwaldpflegeprojekt und eine Feuerungsbewilligung). Der Informationsaustausch zwischen den Partnern hat gemäss Angaben des Waldbesitzers problemlos geklappt.

**Zufriedenheit der Waldbesitzer:**

70 % der befragten Waldbesitzer begrüßen die Öffnung der Anzeichnung für Waldunternehmungen, 15 % ist es gleichgültig. 15 % äussern sich kritisch. Die Kritiker sagen, dass dadurch die Rollen vermischt

werden, sie befürchten, dass die Waldunternehmung eher den Markt als den Waldbau im Blick hat oder sie sind grundsätzlich gegen Waldunternehmungen. Die grosse Mehrheit begrüsst das System, weil sie es schätzen, dass sie den Berater wählen können, weil sie überzeugt sind, dass sich die Partner optimal ergänzen, weil sie das angebotene «Gesamtpaket» der Waldunternehmung gut finden oder weil die gemeinsame Holzernte und Vermarktung durch die Waldunternehmung ihnen (finanzielle) Vorteile bringt.

**Ausblick**

Im zweiten Jahr soll der Perimeter um eine Gemeinde erweitert werden, um auch bei unverändert schlechter Marktlage ein breiteres Stimmungsbild bei den Waldbesitzern einzufangen. Im Weiteren ist die Frage der Finanzierung der partnerschaftlichen Beratung im Detail zu klären und ein Augenmerk auf mögliche Doppelspurigkeiten zu legen (insbesondere bei den kleinen Subventionsprojekten wie Jungwaldpflege, Waldrand etc.). Ebenfalls wird der Informationsfluss zwischen der Waldabteilung und der Waldunternehmung noch genauer definiert. Schliesslich sind gemeinsam mit dem Rechtsdienst Detailfragen in Bezug auf die Arbeitsteilung und die vertraglichen Vereinbarungen zwischen Kanton und Waldunternehmung zu klären.



## Rasche Werksvermessung und transparente Abrechnung.

Werden auch Sie zum trachsel-Sprayer!  
Verlangen Sie jetzt die Gratis-Spraydose und  
markieren Sie für uns die schönsten Bäume!



**sägerie  
trachsel ag**

**HOLZ  
VEREDELUNG**

sägerie trachsel ag · 3099 rüti bei riggsberg · telefon 031 808 06 06 · www.trachsel-holz.ch



dem Strommarkt, wo sich Holzindustrie Schweiz tiefere und nachvollziehbare Netzkosten und Gebühren wünscht. Trotz Vorteilen beim Stromeinkauf gibt es auf der Stromrechnung (dem nach Rohstoff und Personal drittichtigsten Kostenblock) negative Entwicklungen und zu viele Unsicherheiten. Wie zuverlässig ist die Politik? Daneben produziert die Holzindustrie immer mehr eigenen Strom: Rund 30 Betriebe haben im letzten Jahr 10 Mio kWh Solar- und 40 Mio kWh Biomasse-Strom produziert.

Der Stromverbrauch der Branche von 60–70 Mio kWh wird 2017 übertroffen, wenn zwei weitere Biomasse-Anlagen ans Netz gehen.

#### Zu hohe Logistikkosten

Die Logistikkosten zwischen Waldbesitzer und Sägewerk sind durch die LS-VA und die Fran-kenaufwertung weit neben den Wettbewerb geraten. Trotz Scheitern der politischen Vorstösse bezüglich Transportkosten für Rohholz besteht hier weiter Entlastungsbedarf.

Holzindustrie Schweiz freut sich aber, dass die Revision des Waldgesetzes wenigstens etwas Spielraum für die Senkung der forstlichen Logistikkosten gebracht hat – mit Seilkranbeiträgen und der Erneuerung von Waldstrassen. Es ist wichtig, dass die kantonalen Forstdienste diesen Spielraum rasch zu Gunsten der Waldbesitzer nutzen.

## Holzmarktinfo Juni 2016 der Berner Holzvermarkter

Berner Holzvermarkter, [www.bernerwaldundholz.ch](http://www.bernerwaldundholz.ch)

Wegen den tiefen Holzpreisen und den Absatzproblemen bei den schlechten Sortimenten wurde im vergangenen Winter deutlich weniger Holz bereitgestellt als üblich. Die momentane Versorgungslage der Verarbeitungsbetriebe ist unterschiedlich. Bei den Massensortimenten hat es eine Entspannung gegeben, die grossen Lagerbestände einzelner Werke konnten grösstenteils abgebaut werden. Ein Überangebot besteht momentan beim Industrie- und Energieholz. Es zeichnet sich ab, dass ab August die Nachfrage nach Frischholz von guter Qualität einsetzen wird.

Bei den Massensortimenten wird viel vom Käferholzanfall während des Sommers abhängen. Von den Abnehmern sind im Moment noch keine verbindlichen Angaben zur Preisentwicklung vorhanden. Die kommende Sitzung der Schweizerischen Holzmarktkommission ist abzuwarten. Die Entwicklung des Euro-Wechselkurses würde eine Preiserhöhung rechtfertigen.

#### Unsere momentanen Empfehlungen:

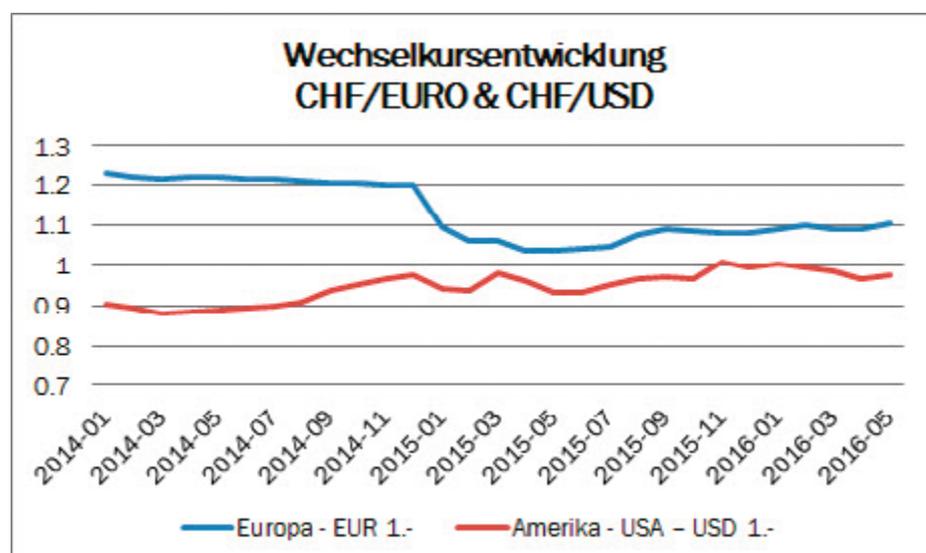
- Wälder gut auf Käferbefall kontrollieren und nötige Zwangsnutzungen rasch ausführen

- Holzschläge anzeichnen und ausführungsfähig vorbereiten.
- Frische Holzschläge nur ausführen, wenn klare Preissignale der Abnehmer vorliegen.
- Holzschläge mit grossem Industrie- und Energieholzanfall nur zurückhaltend ausführen.
- Sich laufend über die weitere Entwicklung der Marktlage bei den Holzvermarktungsorganisationen informieren

Die Berner Holzvermarkter stehen laufend in Kontakt mit den Holzabnehmern und werden zu gegebener Zeit wieder informieren.

#### Monatsmittelkurse (Quelle: Schweizerische Nationalbank)

Preis in CHF für eine Fremdwährungseinheit)





www.jakob.ch

**Jakob**<sup>®</sup>  
Rope Systems

 Fördern, heben,  
spannen, sichern:

**Umfangreiches Sortiment  
für Wald und Forst.**

 Jakob AG, 3555 Trubschachen  
Tel. 034 495 10 10, Fax 034 495 10 25  
eMail: seil@jakob.ch

FACHSTELLE FÜR FORSTLICHE BAUTECHNIK  
CENTRE POUR LE GÉNIE FORESTIER  
CENTRO PER IL GENIO FORESTALE  
POST SPECIALISĂ PER TECNICA DA CONSTRUCTION FORESTALA  
Bund, Kantone und Fürstentum Liechtenstein

## Lockergestein als Baustoff

Publikum: Forstingenieure, Förster, Waldbesitzer  
Leitung: -Walter Krättli, fobatec  
Referenten: -Daniel Kästli, Bauing. ETH,  
Kästli AG Rubigen  
-Bernhard Hirschi, Bauing. FH,  
Kästli AG Rubigen  
-Hansjörg Habegger, Förster, KAWA

**Mittwoch, 24.8.16, Rubigen/Münsingen**

Kosten: Fr. 250.- inkl. Verpflegung und Kursunterlagen

Anmeldung und weitere Informationen unter [www.fobatec.ch](http://www.fobatec.ch). Die Teilnehmerzahl ist beschränkt.


**Holzlogistik Oberaargau GmbH**

 Zur Unterstützung des Geschäftsführers gesucht  
ein zuverlässiger verantwortungsbewusster

**Förster oder Forstwartvorarbeiter (30 bis 40%)**  
Als Forstfachmann und Logistiker

- Beratung der Waldbesitzer bei Sortimentsgestaltung und der Holzaufrüstung mit Lagerung
- Holzübernahme, Holzmessen, Datenerfassung
- Vermittlung, Logistik, Abrechnung mit dem modernen EDV Forstprogramm System LENCA
- Einsatzgebiet ist vor allem der Oberaargau sowie angrenzende Waldbesitzer im Kanton Bern und Solothurn
- Die Büroarbeiten können bequem von zu Hause aus erledigt werden über das Netzwerk
- Zwischen einer Anstellung oder Arbeiten in einem Auftragsverhältnis kann ausgewählt werden
- Eine seriöse Einarbeitung ist gewährleistet

 Sind Sie interessiert? Gerne erwarten wir Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen bis am 15. Juli 2016 an  
**Holzlogistik Oberaargau GmbH**  
**Rotbrüstelstrasse 18, 4914 Roggwil**

 Haben Sie noch Fragen? Auskunft erteilt der Geschäftsführer Roland Müller, B 062 929 71 09 N 079 671 40 22  
info@holzlogistik.ch

## Stabilität auf tiefem Niveau, Marktanteile weitgehend verteidigt

Schweizerische Holzmarktkommission HMK

Nach der Aufhebung des Mindestkurses EUR – CHF sorgte Sturm «Niklas» in den Nachbarländern Deutschland und Österreich für ein Überangebot an Rohholz und somit weiteren Druck auf die Preise von Rohholz und Holzprodukte wie Bretter, Balken und Holzwerkstoffe. Als Folge davon verstärkte sich der ausländische Konkurrenzdruck weiter, so dass trotz dem etwas besseren Währungsverhältnis kein Raum für Preiserhöhungen gegeben ist. Aufgrund der unverändert schwierigen Marktlage einigte sich die HMK auf Beibehaltung der Preisempfehlungen von Januar 2016. Die schweizerischen Sägewerke konnten mit hohen Vorräten an Nadelstammholz in die Wintersaison starten. Überschussmengen wurden inzwischen abgebaut. In vielen Regionen wurde während des Winters weniger Holz eingeschlagen als in den Vorjahren. Die einheimischen Verarbeiter wurden dennoch ausreichend beliefert. Das tiefere Angebot ging hauptsächlich zu Lasten der Exporte. In einigen Regionen ist durch die rückläufige Bautätigkeit im Wohnungsbau auch das Absatzvolumen für Holzprodukte kleiner geworden. Die Verarbeiter setzen jedoch weiterhin und oft erfolgreich alles daran, ihre Marktanteile

zu halten oder auszubauen und sind daher auf eine ausreichende kontinuierliche Belieferung mit frischem Stammholz angewiesen. Insgesamt ist es, dank den gemeinsamen Anstrengungen von Waldwirtschaft und Holzindustrie, gelungen, die Marktanteile von Schweizer Holz zu halten. Die 2015 massiv verstärkte gemeinsame Kommunikations-Offensive für das Herkunftszeichen Schweizer Holz und für Holzzeugnisse aus der Schweizer Wertschöpfungskette hat sich bewährt und wird auch 2016/2017 intensiv weiter geführt. Zu den in Abklä-

rung befindlichen Highlights zählt ein Grossevent mit Signalwirkung: Nationale Tage des Schweizer Holzes im Herbst 2017. Die Wald- und Holzwirtschaft will bei gemeinsamen politischen Anliegen den Schulterschluss verstärken, um gegenüber Politik und Verwaltung mit einer Stimme zu sprechen. Frisches Holz ist weiterhin gefragt, insbesondere gute Qualitäten. Wenn immer möglich sollten die einheimischen Verarbeiter bedarfsgerecht beliefert werden. Die Holzmarktkommission (HMK) trifft sich wieder am 5. September 2016.

### Preisempfehlung der Holzmarktkommission vom 14.06.2016

CHF/Fm ab Waldstrasse	Januar 2016 HIS	Januar 2016 Wald Schweiz	Juni 2016 HIS	Juni 2016 Wald Schweiz
Fichte L1 2b B	98	104	98	104
Fichte L1 4b B	102	107	102	107
Fichte L1 3 C	75	86	75	86
Fichte L1 5 C	70	79	70	79
Fichte L3 3 B	102	107	102	107
Fichte L3 3 C	78	86	78	86
Tanne minus	10–13	10 %	10–13	10 %
Buche 4 B	75	95	75	95
Buche 4 C	60	65–75	60	65–75

## Herausforderung angenommen

Kongress Holzindustrie Schweiz, 20.5.2016 in Gossau

HIS-Präsident Thomas Lädach (Erlenbach i.S.) konnte über 100 Mitglieder und Gäste zum Kongress in Gossau begrüßen. Die Frankenstärke, die sich anfangs 2015 durch die Aufgabe des Euro/Franken-Mindestkurses noch einmal akzentuierte, bleibt eine grosse Herausforderung für die Schweizer Holzindustrie. Der Produktionsrückgang um lediglich 3 % im letzten Jahr zeigt aber, dass die Marktanteile verteidigt werden. Und diesen Kurs wird die Branche auch 2016 halten, so Thomas Lädach.

Die Frankenaufwertung führte quasi über Nacht zu tieferen Schnittholzpreisen. Einen Preisrückgang mussten die Produzenten auch beim Restholz für die Platten- und Papierindustrie hinnehmen – und die energetische Verwertung bot wegen der zu warmen Witterung und dem niedrigen Ölpreis keine Alternative. Entlastung gab es in der Beschaffung, wo die Waldbesitzer eine Anpassung der Rundholzpreise tolerierten. Und die Versorgungslage ist weiterhin gut und stabil – zumal die Frühjahrsmit-

terung mitspielte und noch nicht zum befürchteten Borkenkäferschaden geführt hat. Trotz einigen Bremsspuren in der Bauwirtschaft bleiben die Absatzperspektiven für Schweizer Schnittholz gut, nicht zuletzt dank den erhöhten Investitionen in das Herkunftszeichen Schweizer Holz.

### Fragezeichen zur Stromrechnung

Der Kostendruck wird sich nicht vermindern. Deswegen befasste sich der Kongress auch mit den Perspektiven auf

# Christian Habegger im Ruhestand

Ph. Mösch, Waldabteilung Voralpen und K. Bähler, Burgerrat Wattenwil

Christian Habegger ist nach 37 Jahren in den wohlverdienten Ruhestand getreten. Christian Habegger leitete während dieser Zeit den Forstbetrieb von Wattenwil und das gleichnamige Forstrevier. Eine Berner Zeitung schrieb treffend: „Wenn Christian Habegger von seiner Arbeit im Wald erzählt, leuchten seine Augen. Denn dann spricht er von seiner Liebe zum Wald und seiner Liebe zur Natur. Sein Beruf ist für ihn wahrlich Berufung“.

Christian Habegger ist in Trub im Emmental aufgewachsen und als richtiger Emmentaler eng mit dem Plenterwaldgedanken aufgewachsen.

Er besuchte die Försterschule in Lys und diplomierte im Jahre 1976. Bereits nach einem Jahr wählte der Burgerrat von Wattenwil den jungen Förster, Christian Habegger, als Betriebsleiter. Kurz darauf, am 14. März 1978, folgte die Reviergründung mit Genehmigung des Dienstreglements durch den damaligen Forstmeister Mittelland Herr H.R. Kilchenmann.

Es folgten verschiedene, meist kleinere Revieranpassungen. Zuletzt umfasste das Revier die Waldungen der Burgen Gemeinde Wattenwil und mehr als 100 Kleinprivatwaldbesitzer. Christian Habegger übergab offiziell den Betrieb und das Revier Wattenwil am 1.1.2016 an den neugewählten Revierförster René Lauper.



Habegger Christian

Neben der Betriebs- und Revierleitung, mit Organisation der Forstgruppe bzw. Beratung der Waldbesitzer, konnte Christian Habegger zahlreiche Projektplanungen begleiten oder selber ausarbeiten und vor allem die Umsetzung der Projektmassnahmen im ganzen Revier durchführen. Dies waren u.a. Waldstrassenbau-, Bachverbau- oder Hangverbauungsprojekte nach Rutschungen aber auch Entwässerungsprojekte oder Wegwiederherstellungsprojekte.

Gegenüber dem Wasserbauverband engagierte sich Christian Habegger als wichtiger Vermittler, Koordinator aber

auch Überwacher von bewilligten Bauarbeiten im Wald namentlich entlang der Gürbe.

Im letzten Jahrzehnt konnte Christian Habegger, als passionierter Jäger und interessierter Wildbeobachter seine Leidenschaft zur Förderung der Raufusshühner auch beruflich ausleben. So konnte im Wattenwiler Wald ein Teilreservat eingerichtet und genehmigt werden. Uns alle freute es als Christian Habegger (vergangenen) diesen Herbst zweimal ein Auerhuhn nahe des Reservates sichten konnte.

Weiter betätigte sich Christian Habegger als vorbildlicher Lehrmeister, er bildete 20 Lernende zu guten Forstwarten aus. Er organisierte zahlreiche Bau-, Holz- und Waldbaukurse. Der Plenterwald in Wattenwil war für das Kreisforstamt und später die Waldabteilung ein wichtiger Ort der Beobachtung, der Diskussion und des Lernens.

Die Arbeiten führte Christian mit grosser Kompetenz, bester Kenntnis, einem ausserordentlichen Engagement und viel Herzblut aus. Christian Habegger ist nicht nur in Wattenwil eine hoch respektierte Forstpersönlichkeit. Lieber Christian, wir danken Dir von Herzen für Deine geleistete Arbeit zu Gunsten der Wattenwilerwälder.



**Meierforst AG**  
Rotholzstrasse 22  
3267 Seedorf

Telefon 032 384 47 40 / Natel 079 208 11 63

- **Moderne Holzernte in jedem Gelände**
- **Holzkauf ab Stock oder Polter**
- **Aufforstung**
- **Bestandes- und Heckenpflege**
- **Sicherheitsholzerei in Parkanlagen + Gärten**
- **Naturstrassenbau und Unterhalt**

**[www.meierforst.ch](http://www.meierforst.ch)**

# Serrons les rangs!

Beat Zaugg, vice-président des PFB

Chères lectrices, chers lecteurs, En tant que directeur d'une organisation de commercialisation du bois, je suis confronté tous les jours à la situation économique difficile des propriétaires de forêts. On se demande de temps à autre où est-ce que cela va bien nous mener. Ce n'est pas tant le franc fort qui nous préoccupe, sinon le prix du bois aurait dû déjà se redresser, compte tenu du taux de change actuel. Ce sont au contraire le site de production onéreux en Suisse et les marchés globaux qui nous posent problème. En Suisse, outre la sylviculture et le secteur du bois, de nombreuses autres branches en souffrent aussi. Même des entreprises de transformation du bois modernes en Allemagne et en Autriche ont de plus en plus de problèmes de compétitivité. Nous pouvons influencer ces conditions cadres presque seulement en tant que votants et électeurs. Dans notre branche, nous devons nous assurer de ne pas aggraver notre compétitivité. Nous devons revoir dans l'intérêt de nos belles forêts la nécessité d'éléments plus chers, choisis en partie par nous comme certaines idées de sylviculture ou des structures d'exploitation ou tout simplement des pseudo-mécanismes de protection à court terme (comme la convention collective qui fait actuellement l'objet d'un débat).

Nous pouvons surtout améliorer la représentation commune des propriétaires de forêts. Grâce aux organisations de commercialisation du bois, nous disposons dans le canton de Berne des structures professionnelles nécessaires à cet effet. Elles permettront d'unifier la représentation des propriétaires de forêts bien au-delà de la commercialisation du bois. Malheureusement, beaucoup trop de propriétaires de forêts n'en voient pas encore l'intérêt. Notamment dans la commercialisation du bois, c'est actuellement plutôt l'inverse qui se produit à certains endroits. En effet, certaines entreprises de transformation du bois essayent sciemment de contourner les organisations de commercialisation pour diminuer dans l'ensemble l'influence des propriétaires de forêts. Ce n'est pas

parce que les acheteurs de bois essaient de les contourner que de nombreux propriétaires de forêts et leurs représentants qu'ils ont nommés doivent tomber dans ce piège. Cela se produit souvent car de nombreux acteurs du marché du bois défendent surtout malheureusement leurs intérêts personnels. Les propriétaires de forêts doivent le reconnaître. L'intérêt de la commercialisation commune ne se voit pas uniquement dans tous les cas au prix du bois obtenu. Sur le long terme, nous profitons sans aucun doute d'une représentation commune. Cela implique en particulier que certains acteurs doivent être prêts à céder des compétences. Nombreux sont ceux qui ont encore des difficultés avec ce point. La commercialisation commune du bois est non seulement judicieuse pour les propriétaires de forêts privés, mais aussi pour les propriétaires de forêts publics qui feraient bien de remettre en question leur comportement à ce sujet. Il y a encore du potentiel en termes d'économies de coûts et de synergie dans l'intérêt de l'ensemble de la chaîne du bois.

Les organisations de commercialisation doivent se transformer encore plus en prestataires globaux au-delà de la simple commercialisation du bois, pour permettre une représentation coordonnée des propriétaires de forêts. Le projet pilote «Conseil partenarial» doit élaborer à ce sujet des solutions améliorant les processus et le flux d'informations dans l'ensemble de la gestion des forêts. Concrètement, ici, même les experts des organisations de commercialisation peuvent réaliser des martelages à la demande des propriétaires de forêts. Vous trouverez dans un autre article de cette édition de plus amples informations sur l'avancée de ce projet intéressant. Il est également ici indispensable que les différents acteurs essaient de mettre en œuvre la meilleure solution pour la forêt et les propriétaires de forêts sans prendre en compte leur situation personnelle. Ces efforts doivent garantir que les propriétaires se montrent plus autonomes, plus sûrs d'eux grâce au soutien de leurs orga-

nisations de commercialisation et qu'ils poursuivent leurs objectifs lors de l'exploitation de leur propriété.

Heureusement, nous enregistrons de petits succès concernant l'utilisation du bois suisse. Les considérables efforts de sensibilisation de la branche ces derniers temps semblent porter lentement leurs fruits. Plusieurs entreprises de transformation du bois ont noté une augmentation de la demande de bois suisse de la part des consommateurs. Il est important que nous poursuivions nos efforts. Le Fonds du Bois Bernois l'a reconnu depuis longtemps et subventionne fortement le certificat d'origine bois suisse. Nous espérons que la demande de produits en bois lamellé-collé suisse augmentera aussi fortement. Cela encouragerait peut-être le secteur du bois à investir davantage dans cette production, ce qui serait très important pour la vente d'assortiments de masse. Je pense qu'une collaboration plus étroite entre les différentes entreprises de transformation serait aussi utile, comme pour les organisations de commercialisation des propriétaires de forêts. La problématique est la même que pour les organisations des propriétaires de forêts: reléguer au second plan ses propres besoins au profit d'une forêt bien gérée et d'une chaîne du bois florissante. Je vous invite à façonner notre futur. La décision de chaque propriétaire de forêts est importante. Les défis actuels sont trop grands pour défendre uniquement ses intérêts personnels. Dans ce contexte, je vous souhaite une agréable lecture avec Forêt Bernoise.

# Assemblée générale du CEFOJB

Jessica Puglisi, secrétaire

Le 23 avril 2016 s'est tenue l'assemblée générale du Cercle Forestier du Jura bernois (CEFOJB) à Lamboing, en présence de 54 personnes. Parmi elles, nous avons eu l'honneur de recevoir Daniel Bueche (Energie-bois Interjura), André Tellenbach (Lignum Jura bernois), Pierre Amtutz (Député) et Stefan Flückiger (PFB). En début d'assemblée, Dominique Sunier, conseiller communal en charge des forêts au sein de la Commune mixte de Plateau de Diesse, a donné un aperçu du patrimoine communal et évoqué la fusion des Commune de Diesse, Lamboing et Prêles.

## Rapport du Président

Dans son rapport, le Président est revenu sur la réorganisation de la formation professionnelle, mieux connue depuis le 1er janvier 2014 sous l'appellation ORTRA Jura-Jura bernois. Dans ce cadre-là, le CEFOJB participe financièrement à l'organisation du bilan intermédiaire pour les apprentis forestiers-bûcherons. Le partenariat avec la société Lignocalor SA permet de promouvoir l'écoulement du bois de feu et des assortiments difficilement commercialisables sous forme de copeaux de bois qui sont directement livrés sur le site EWB de la ville de Berne. Afin d'être à même de garantir les livraisons, surtout

en hiver, un stock de bois à Rondchâtel est constamment alimenté. Il est également important de relever que Lignocalor SA prend en charge les frais de stockage. Il rappelle que les membres du comité participent et représentent le CEFOJB dans différentes organisations (PFB, FdBB, Lignum Jura bernois, Energie Bois Interjura, AOC bois du Jura, Commission cantonale de la chasse, Commission des pâturages boisés du Jura bernois). Bien que l'AOC bois du Jura soit actuellement dans une phase dite de standby, le CEFOJB continue de suivre de très près ce dossier.

## CEFOJB Commerce de bois Sàrl

Jacques Girardin, en sa qualité de gérant du CEFOJB Commerce de bois Sàrl, a donné des informations pertinentes sur le marché des bois et les perspectives d'avenir concernant la vente de bois pour la saison prochaine.

## Bois exploités dans le Jura bernois en recul de 10 %

Rénald Queloz a donné des informations sur les volumes de bois exploités en 2015 dans le Jura bernois qui sont en recul d'environ 10 % par rapport à 2014. Au niveau Suisse, le volume des exploitations s'est maintenu. Il a aussi évoqué le contexte

économique international très difficile, très concurrentiel qui renchérit les exportations et facilite les importations. Il a aussi informé sur des modifications des dispositions légales, sur le projet de l'Office des forêts « Economie forestière durable » et sur la nécessité d'être très vigilants sur le développement des bostryches qui pourraient provoquer des dégâts majeurs en cas de nouvelle canicule.

## Assurance RC collective

Stefan Flückiger a présenté de manière détaillée le fonctionnement de l'assurance RC collective. Tout propriétaire de forêt membre du CEFOJB et qui a payé les cotisations du FdBB peut bénéficier gratuitement de cette assurance. Il a ensuite présenté le FdBB en précisant qui a l'obligation de cotiser et à quoi sont affectées les ressources financières. Pour rappel, le FdBB a versé CHF 14'000.00 de subventions pour la formation dans le Jura bernois. Il a ensuite terminé en abordant le sujet de la révision de la loi sur la forêt.

Rendez-vous est pris, la prochaine assemblée aura lieu le 29 avril 2017 dans le district de Moutier.



# Rapport annuel 2015 du CEFOJB Commerce de Bois Sàrl

Jacques Girardin, gérant

## Buts fixés pour 2015

Malgré la conjoncture difficile, maintenir le volume de bois commercialisé au moins comme en 2014. Malgré les difficultés, nous avons réussi à maintenir le volume commercialisé. Plusieurs coupes ont été organisées par notre société, ce qui a permis de maintenir un certain volume de travail.

## Vente de grumes (-45 %)

Le total des ventes se monte à CHF 175'700.- pour 2'283m<sup>3</sup> (-35 %), ce qui présente une diminution importante du volume et du prix. En Italie, c'est presque une diminution de 70 %. Cette diminution est due à l'abandon du taux plancher du CHF face à l'Euro. De plus, nos acheteurs en Suisse achètent le bois directement en forêt (à port de camions). Nous n'avons donc plus de transport à payer.

## Vente de bois d'industrie (-31 %)

Le total des ventes se monte à CHF 78'700.- pour 1'750m<sup>3</sup>. L'usine de papier d'Utzensdorf a encore diminué son volume d'achat de bois. L'usine de panneaux Kronospan a dû contingerer les livraisons car elle recevait trop de bois durant certaines périodes. Cela a influencé la diminution de ventes de bois d'industrie.

## Vente de bois de feu (-30 %)

Le total des ventes se monte à CHF 72'100.- pour 1'800m<sup>3</sup>. Le bois de feu suisse coûte trop cher pour les Italiens ! Heureusement, un de nos clients continue de nous en acheter car il lui faut des beaux bois pas trop gros pour pouvoir les travailler mécaniquement.

## Vente de bois pour copeaux et en copeaux (+25 %)

Le total se monte à plus de CHF 800'000.- pour 7'200m<sup>3</sup> de bois rond (21'000m<sup>3</sup> de plaquettes). Comme l'année précédente, Lignocalor a encore diminué le volume à livrer. Par contre, notre déchiqueteur nous a acheté plus de 4'000m<sup>3</sup> de copeaux. Nous avons commencé de livrer en octobre pour la saison 2015/16 environ un mois plus tôt, ce qui augmente les livraisons de 2015.

## Courtage (-73 %)

Le courtage représente un montant de CHF 3'600.-. Cette diminution a deux raisons : notre courtier est décédé et nos acheteurs avaient besoin de moins de bois.

## Achats de grumes (-36 %)

Le total des achats de bois en grume se monte à CHF 121'100.-. Nos clients ayant besoin de moins de bois, les achats ont été diminués.

## Achat de bois d'industrie (-46 %)

Le total des achats se monte à CHF 50'300.-. Le bois d'industrie n'était pas recherché en 2015.

## Achat de bois de feu pour CHF 50'200.- (-50 %)

La diminution de l'Euro n'a plus permis la vente de bois de feu en Italie. Il n'est donc plus possible d'en acheter.

## Achat de bois pour copeaux CHF 213'200.- (-8 %)

L'achat direct de copeaux a diminué, malgré l'augmentation de la vente, car nous avons acheté des coupes sur pied.

## Charges, façonnage et débardage, se montent à CHF 229'000.- (+ 22 %)

En 2015, encore une fois nous augmentons nettement l'achat de coupes sur pied. Plusieurs propriétaires de forêts privées nous ont confié l'entretien de leur bien.

## Charges déchiquetage CHF 339'500.- (+21 %)

Nous avons commencé de livrer plus vite en automne 2015, ce qui fait que nous avons déchiqueté plus de bois l'année passée.

## Charges transports par camion se montent à CHF 49'000.- (-16 %)

Toujours plus de clients payent directement le transport de leur bois.

## Total de bois vendu par le CEFOJB com. de bois Sàrl : 13'000m<sup>3</sup>, volume égal à 2014

Notre créneau principal était la livraison de bois vers l'Italie. Avec l'abandon du taux plancher, notre société a

été très touchée. Nous espérons trouver de nouveaux marchés, particulièrement des hêtres pour la Chine, ou alors trouver d'autres chauffages qui nous permettraient d'augmenter le volume de bois énergie.

Grumes de hêtre mis en container avant d'être



chargée pour la Chine

## Stocks de bois CHF 38'000.- (-24 %)

Nos stocks fluctuent d'année en année. A fin 2015, une partie était liquidée.

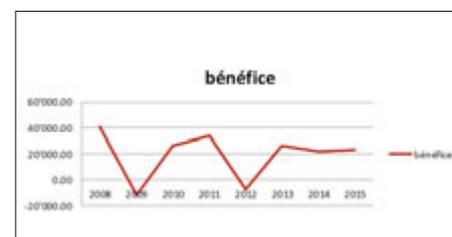
## Résultat financier

Capital de la Sàrl	CHF 20'000.00
Réserve générale	CHF 5'911.00
Bénéfice reporté	CHF 96'686.26
Bénéfice 2015	CHF 23'300.84
Total capitaux propres	CHF 145'898.10

## Comparaison de 2008 à 2015

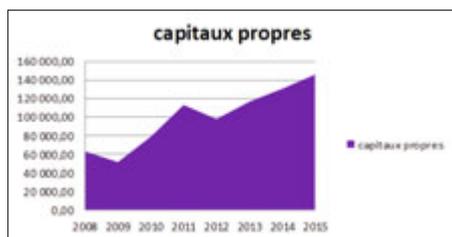
En comparant ces graphiques, on constate que le marché du bois est très fluctuant.

**Malgré ces fluctuations, nous constatons**



**que notre société est saine.**

Il faut rappeler que le but n'est pas de faire un maximum de bénéfices, mais de soutenir nos membres, propriétaires de forêts. Ces capitaux propres sont une réserve qui permet de faire des stocks de bois et qui en plus assurent le paiement à nos fournisseurs au cas où un client ne serait pas solvable.



### Perspectives 2016

Nos clients ont peu de travail, le marché des bois sera difficile et les prix en baisse. De plus avec l'année sèche et chaude de 2015, un risque de contagion de bostryches menace nos forêts. Espérons que la lutte sera efficace, ce qui nous permettrait d'éviter une épidémie.

Une bonne nouvelle : la demande de grumes hêtre est meilleure, mais il faudra faire vite, car elle diminue déjà au mois de décembre. Renseignez-vous quand même avant de couper vos bois.



Grumes de hêtre prêtes à être chargées pour la Chine

### Buts pour 2016

Trouver une personne pour me remplacer et maintenir le volume commercialisé.



Empilage de bois d'industrie



Déchetage de bois de chauffage pour EWB de la ville de Berne

## Economie forestière durable BE Cours pour responsables de la forêt

Renaud Baumgartner, chef de la Division forestière Jura bernois

Un premier cours en français pour responsables de la forêt a eu lieu au CIP. 19 représentants de communes bourgeoises, mixtes et municipales, le président du CEFOJB et un inspecteur forestier vaudois ont assisté à cette journée conduite avec aisance et charme par Mme Mélanie Oriet, ingénieure forestière au bureau EcoEng à Porrentruy.

Elle était appuyée par MM. Roger Schmidt, chef OFOR (politique cantonale), Stefan Flückiger, gérant PFB (attente propriétaires de forêt), Jean-Noël Gendre,

forestier de triage et directeur de la corporation intercantonale Glâne-Farzin FR-VD, et Francis Unternährer, forestier au triage avec pot commun Val Terbi. Après le repas, les participants ont discuté dans trois groupes sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leurs entreprises forestières et les solutions qui pourraient être envisagées pour améliorer la situation financière.

Pour finir, Stefan Flückiger a présenté les conseils que le PFB offre avec l'Association cantonale des communes et corporations bourgeoises tandis que Séverine

Haldi, cheffe du domaine Economie forestière à l'OFOR a détaillé les outils de soutien que l'OFOR met à disposition des propriétaires de forêt désireux d'évoluer dans leurs structures.

Une journée riche en enseignements qui a ouvert les yeux à maints responsables des forêts et donné l'envie d'aller plus loin dans l'étude de solutions d'avenir. Si un intérêt suffisant d'autres responsables de la forêt se manifeste, le cours sera reconduit en français. Merci de vous adresser à la Division forestière Jura bernois.

# Salon interjurassien de la formation 2016

Virgile Moll, responsable formation deu Jura bernois

Du 13 au 17 avril 2016 le salon interjurassien de la formation a eu lieu à la Halle des expositions de Delémont. Après deux salons consécutifs à Moutier, le tournus entre les deux régions a repris.

Ce salon est devenu, avec les années, une étape incontournable dans le choix d'un métier ou d'un avenir professionnel. Il offre aux écoliers et à leurs parents la possibilité de mieux connaître les différents métiers et les formations professionnelles accessibles dans l'ARC jurassien.

Cette année, c'est quelques 160 métiers qui étaient présentés dans 50 stands. Une importante fréquentation d'environ 15'000 visiteurs s'est succédée durant les 5 jours. Les visites guidées destinées aux écoles ont été confiées aux futurs enseignants de la Haute école pédagogique BEJUNE, avec un système audio (des écouteurs pour tous les participants). C'était la grande nouveauté et ce système a remporté un grand succès. Différentes autres manifestations ont été organisées (table ronde sur la dyslexie, nuit de l'apprentissage, le championnat romand des menuisiers/ébénistes et charpentiers SwissSkills).



Les métiers de la forêt étaient présents avec le stand de CODOC (N° 48) et la présence d'un apprenti de 2 ou 3ème année et d'un formateur ou responsable de la formation. Notre stand était visible de loin dans cette halle supplémentaire avec les autres métiers du bois (scieurs, menuisiers et charpentiers) et bien présenté lors des visites guidées.

Le financement de notre stand est assuré par le FdBB et le Fonds d'entraide de l'AJEF. Les présences étaient assurées par les entreprises formatrices et les services forestiers.

Vous trouverez d'autres informations et articles de presse du salon sur le site internet [www.salon-formation.ch](http://www.salon-formation.ch)

Herbier réalisé par un apprenti forestier-bûcheron



## Le marteloscope de Renan opérationnel

Pierre-Yves Vuilleumier, forestier de triage

Le marteloscope implanté dans les forêts protectrices du Droit de Renan (BE) est opérationnel depuis le mois de mai dernier. Des forestiers d'une bonne partie du canton de Berne y ont déjà suivi une mise à niveau de leurs connaissances sur les martelages dans les forêts de protection contre les chutes de pierres.

### Simulateur grandeur nature

Ce simulateur grandeur nature permet aux praticiens forestiers de se familiariser avec les nombreuses contraintes im-

posées pour le martelage des bois selon le nouveau profil d'exigence en forêt protectrices « chutes de pierres ». Il permet un entraînement optimal en conditions réelles dans un périmètre d'environ 1.4 hectare de surface. La pente moyenne avoisine une déclivité de 30°. Dans le haut de la surface, on trouve de petits bancs rocheux comme sources de dangers et en contrebas des maisons comme potentiels de dégâts. Dès un diamètre à hauteur de poitrine de 8 cm, les 952 arbres de la surface ont été inventoriés, numérotés et géo référencés !



Chaque arbre est numéroté, inventorié et géo référencé

### Utilisation du marteloscope

A la suite d'un préambule débuté en salle, l'instruction se déroule au mar-

telescope et se fait sous la conduite de spécialistes. Après une petite approche théorique par groupes de deux, les participants sillonnent la surface en désignant et en protocolant les arbres qu'ils penseraient marteler. Très rapidement, tout le monde se prend au jeu et c'est avec beaucoup de motivation et de satisfaction que chacun fait de son mieux pour trouver la meilleure solution de martelage.



Des forestiers du Jura bernois attentifs aux explications de Lukas Glanzmann enseignant à l'école de gardes forestiers de Maiefeld

Pour ajouter un peu de piment à tout cela, les différents résultats sont récoltés et analysés. Ensuite, ils sont présentés et comparés entre les différents groupes, ce qui ne manque pas d'alimenter de bonnes discussions, chacun défendant la solution qu'ils pensent être la meilleure...

Pour finir, Lucas Glanzmann remet un peu d'ordre dans les débats en rappelant à nouveau le profil d'exigences Nais « chutes de pierres » et donne une ligne assez claire dans l'objectif visé par l'exécution de travaux forestiers dans ces forêts de protection.

#### Surface représentative

Bien que pas très pentue, la surface de Renan à tous les ingrédients pour une bonne mise à niveau des spécialistes. Sachant que bon nombre de personnes y passeront à travers, il fallait trouver une surface qui offrait toute la sécurité voulue pour ses utilisateurs. Les essences typiques de la région y sont représentées avec notamment de gros hêtres ainsi que d'autres espèces avec des diamètres bien échelonnés.



Kathrin Kühne assistante de la HES de Zollikofen s'est beaucoup impliquée dans la mise en place du marteloscope



Un bloc de calcaire arrêé net par un hêtre dans le marteloscope de Renan. La forêt remplit bien sa mission de protection

La partie théorique est donnée dans un restaurant de Renan qui est idéalement installé pour recevoir des groupes. De là, il ne faut pas plus de dix minutes à pied pour atteindre le marteloscope.

Pour ceux qui désirent suivre un cours au marteloscope de Renan, il faut s'adresser à la Division forestière Jura bernois à Tavannes.

## Assemblée annuelle des forestiers du Jura bernois

Isabelle Vincenzi, secrétaire de l'AFJB

**Une fois n'est pas coutume en ce printemps maussade, un radieux soleil a inondé la journée de l'assemblée générale des forestiers du Jura bernois (AFJB) le 20 mai dernier.**

#### Visite de la Fondation Digger DTR

Histoire de passer un moment instructif mais néanmoins convivial entre membres de l'association, une visite de la Fondation Digger à Tavannes a précédé l'assemblée. Pour mémoire, cette fondation à but non lucratif fondée en 1998, promeut des projets d'assistance technologique dans le domaine du déminage humanitaire. C'est ainsi que la bonne quinzaine de participants a visité le musée en cheminant

d'un site à l'autre au gré d'un circuit didactique, illustrant un campement équipé lors d'une mission de déminage.



Simulation de déminage manuel

Les membres et amis de la société ont eu l'occasion d'endosser le rôle de convoyeurs de riz au travers de surfaces pouvant abriter des mines prêtes à exploser. Ils se sont équipés de protection et de détecteurs de métaux pour rechercher manuellement ces mines cachées, destinées à occasionner un maximum de mutilations à leurs victimes... Oui, nous avons appris toute la perversité et le machiavélisme dont sont victimes les populations civiles. Pour un coût dérisoire (certaines mines coûtent à peine CHF 3.-) il en résulte des sommes astronomiques de plusieurs centaines de milliers de francs pour déminer ces surfaces piégées, judicieusement disséminées à

proximité de points d'eaux, de lieux de passage, etc.



Machine 2ème génération Digger D2 utilisée au Soudan

La machine de déminage créée par Digger a fait diminuer le coût de déminage au m<sup>2</sup> par 10, tout en évitant aux démineurs manuels de risquer leur vie. Cet engin télécommandé et blindé défriche la végétation la plus dense et broie le sol jusqu'à une profondeur de 25cm. Cette opération neutralise les mines. Après un contrôle post-machine, la zone peut être définitivement sécurisée.

Pour terminer la visite, un film relatant l'épopée de la Fondation Digger a été diffusé dans un container aménagé en salle de cinéma.

### Assemblée générale

Une vingtaine de membres étaient présents à cette 37<sup>ème</sup> assemblée des forestiers du Jura bernois. Jean-Marc Friedli, président du comité, a présenté son rapport concernant les activités 2015, en revenant notamment sur les deux visites d'objets qui ont été effectuées en automne à la Doux, organisée par Pascal Cotting, et celle de printemps qui présentait le programme « Forstauftrag » (application Smartphone qui permet la création en ligne du plan de coupe et de tous les documents utiles à l'exploitation).

Les quatre bâches réalisées par l'AFJB, destinées à présenter le travail forestier lors de manifestations en forêts, ont été présentées. Ces bâches sont prêtées gracieusement sur demande. Des membres de l'association sont également disponibles pour fournir les explications sur les quatre thèmes qui y sont abordés.

En 2015, deux personnes ont obtenu un brevet fédéral. Kevin Affolter est ainsi

devenu contremaître et David Grosjean, conducteur de machines forestières. Les comptes 2015 de l'AFJB ont été approuvés à l'unanimité et présentent un déficit dû à l'acquisition des bâches didactiques.

Nouvelle bâche éditée par l'AFJB



### Comité

Après douze années de loyaux services, trois membres quittent le comité avec de chaleureux et reconnaissants applaudissements : Jacques Girardin, Rémy Jacot et Pierre-Yves Vuilleumier.

C'est avec plaisir que l'assemblée acclame donc la venue de deux nouveaux membres au sein du comité : Claude Domont et Kevin Affolter. Ce nouveau comité affiche un beau panachage d'âges et de compétences.

de gauche à droite : P.-Y. Vuilleumier, R. Jacot,



J. Girardin

Parmi les invités présents, Rénaud Queloz, remplaçant et futur chef de la Division forestière Jura bernois s'est exprimé sur différents sujets. Il a abordé le chapitre de la formation en mentionnant les 21 apprentis qui suivent les cours au ceff Moutier de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année de formation, et dont 7 proviennent du Jura bernois. En raison du faible effectif, un enseignement commun sera dispensé pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années en août 2016 (8 à 10 apprentis de 1<sup>ère</sup> année prévus dont 3-4 du Jura bernois). Deux apprentis du Jura bernois ont obtenu leur CFC de forestier-bûcheron en 2015 : Cezary Draus (Commune de Tramelan) et Dylan Schaller (Entr. forestière Sébastien Grosjean, Plagne). Mattia

Gertsch suit actuellement une formation de forestier ES à Lyss. Il a débuté son stage le 30 mai à la DFJB. Son collègue jurassien, Justin Morel, actuellement domicilié à Malleray, effectue quant à lui son stage à l'EFD. Le 11 mai dernier, une trentaine de personnes ont participé à une rencontre au ceff de Moutier, concernant l'avenir de la formation des forestiers-bûcherons. Les discussions ont porté sur les problèmes que rencontrent les entreprises formatrices.

Rénaud Queloz a abordé ensuite quelques nouvelles dispositions de la Loi fédérale sur les forêts, avec la question des ravageurs particulièrement virulents, le réchauffement climatique, l'écoulement du bois produit durablement, la sécurité au travail, la desserte et la question des éoliennes en forêt.

Toutefois les bostryches sont au centre des préoccupations de cette année 2016 et il est nécessaire de lutter contre eux efficacement. Il termine avec quelques nouvelles données sur le cours organisé par la DFJB le 18 mai dernier, destiné aux propriétaires forestiers publics, dont le but était qu'ils entament une réflexion sur leur avenir, la manière dont ils veulent gérer leurs forêts et sur le raffermissement de leur rôle pour ce qui est des buts stratégiques. 19 propriétaires étaient présents, soit le 40% d'entre eux.

La DFJB organisera le 28 juin prochain un cours présentant des points communs, mais il sera réservé aux gardes forestiers.

Monsieur Etienne Klopfenstein, délégué du Conseil du Jura bernois et président de la section économique, a également pris la parole. Il relève que l'économie dans les secteurs primaire et secondaire rencontre en général des problèmes. Il connaît la lutte à mener dans le secteur primaire où la matière première vaut de moins en moins cher. Il profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs de la forêt qui prennent soin de cet espace de nature tant important et qui profite à beaucoup de personnes dans leurs loisirs. Il conclut en saluant les efforts de l'AFJB qui fonctionne avec très peu de moyens et remercie les intéressés pour ce bénévolat, ce d'autant plus que le comité est malgré tout repourvu.

M. Roland Benoit, président du CEFOJB, appuie les dires de M. Klopfenstein en apportant également les remerciements du CEFOJB, à tous les protagonistes de la forêt qui accordent un soin attentif à cette forêt, comme si elle leur appartenait. Il relève également que l'économie va mal. La solution sera sans doute, selon lui, dans l'agrandissement

des triages. Il rappelle que le CEFOJB a aussi des possibilités de vendre certains bois. Actuellement il travaille la question de l'approvisionnement d'un éventuel futur chauffage à distance aux copeaux à Bellelay. Créer une structure adaptée permettrait un approvisionnement régional rationnel.

M. Gino Guerne, président de la Bourgeoisie de Tavannes a pris plaisir à suivre les débats de l'assemblée. Puisque l'association s'est réunie en terres tavanaises, la Bourgeoisie offre l'apéritif qui suit l'assemblée.

## Assemblée générale ordinaire d'Energie-bois Interjura (EIJ)

Claude Gassmann

Le 20 avril dernier, l'association a tenu ses assises annuelles dans les locaux du restaurant Central à Tavannes. L'assemblée a réuni vingt-cinq personnes qui ont débattu des points à l'ordre du jour. Le président, M. Daniel Bueche, a dirigé avec précision et dynamisme le déroulement de la séance.

### Année 2015 riche en activité

L'année 2015 a été particulièrement riche en activités. En voici quelques exemples :

Dans le cadre de la journée portes ouvertes que Pellets du Jura SA a organisée le samedi 25 avril 2015 à Vendlincourt, EIJB a tenu un petit stand d'information avec différents documents et a renseigné les visiteurs – quelque 150 personnes selon les organisateurs – intéressés par le bois-énergie.

Les assises 2015 ont été précédées d'une présentation et visite du Thermoréseau de Porrentruy (visite du chantier de la nouvelle centrale de chauffe à couplage chaleur-force et de la centrale actuelle). D'abord, les participants ont visité le chantier de la nouvelle centrale à couplage chaleur-force située « Sur Roche de Mars ». A court terme, 100'000 m<sup>3</sup> de plaquettes par année seront consommées, soit une substitution de 6,5 millions de litres de mazout par an, grâce à l'énergie-bois. En parallèle, de l'électricité renouvelable sera produite par l'énergie-bois pour un équivalent de 2'500 ménages. Ensuite, les personnes présentes ont découvert la

centrale de Bellevue, en service depuis 1999, qui abrite deux chaudières-bois de 2'500 et 5'500 kW permettant une couverture-bois de 98 % en moyenne, ainsi qu'une chaudière à mazout d'appoint de 2'700 kW. La consommation se monte actuellement à plus de 50'000 m<sup>3</sup> de plaquettes, dont 10% de bois usagé. Le réseau compte actuellement 320 bâtiments raccordés, correspondant à un équivalent-mazout de 3,5 millions de litres/an.

La soirée d'information sur le bois-énergie du 11 juin 2015 a porté sur la nouvelle installation de chauffage aux plaquettes de Seleute. C'est le couple d'agriculteurs et exploitant/propriétaire qui a pris l'initiative de mettre sur pied un projet de chauffage à distance aux plaquettes. Mise en service en septembre 2014, la chaudière, d'une puissance de 200 kW, compte 9 bâtiments (= 13 logements) raccordés à fin 2015.

Les propriétaires, motivés et passionnés, ont présenté leur projet et les différentes étapes de sa réalisation, appuyés pour les aspects techniques par un représentant de l'entreprise qui a procédé au montage du chauffage. Les participants ont ensuite pu visiter les différentes parties de l'installation. Une discussion animée par de nombreuses questions posées par les personnes présentes a démontré l'intérêt de cette soirée.

EIJB est satisfaite de la manifestation à plusieurs titres. D'abord au niveau de la fréquentation, puisque 36 personnes ont participé à la soirée. Ensuite concer-

nant l'objet, il s'agit d'une initiative privée qui permettra à terme de chauffer une dizaine (voire une douzaine) de bâtiments avec une consommation de plaquettes de 400m<sup>3</sup> par an, remplaçant 21'000 litres de mazout. Finalement, parce que les propriétaires avaient participé, en 2013, à la soirée d'information à Sorvilier, objet qui a servi d'exemple à leur projet.

Le samedi 31 octobre 2015, EIJB a organisé, en collaboration avec Lignum Jura bernois, une journée portes ouvertes à Malleray-Bévilard. En tout 14 objets ont pu être visités par le public. Il s'agissait de chauffages au bois (pellets, plaquettes et pellets) et de bâtiments en bois (surtout de l'habitat individuel), parfois combinés. Les chauffages concernaient avant tout des maisons individuelles, mais aussi un chauffage à distance aux plaquettes mis en service en septembre dernier. La matinée et l'après-midi ont commencé par de brefs exposés sur le chauffage au bois et sur la construction bois à la salle du Carillon, située au cœur de la localité. Les visiteurs accédaient à la salle pour écouter les exposés ou recevoir le plan des objets à visiter et se renseigner et consulter les différents documents que nos deux associations ont mis à disposition du public. Une bonne partie des objets étaient visitables à pied.

Plus de 240 visiteurs ont été dénombrés sur l'ensemble des sites, et une cinquantaine de personnes ont assisté aux conférences. Les membres des deux comités se sont répartis pour appuyer les

propriétaires des objets à visiter. Le public a aussi eu l'occasion d'écouter les expériences faites par les différents propriétaires qui ont ouvert leurs portes et apprécier ainsi les objets in situ.

Moutier-Expo, qui s'étend sur cinq jours, s'est déroulée du 4 au 8 novembre 2015. L'importance de la manifestation n'est plus à démontrer puisque les organisateurs ont dénombré quelque 15'000 visiteurs cette année.

Dans le but de couvrir l'ensemble de la filière-bois, EBIJ a invité sur le stand Lignum Jura bernois qui a notamment participé à l'animation en organisant un concours de détermination des trois essences composant un tabouret.

Afin d'attirer les visiteurs sur le stand le vélo-scie d'EBS a été loué ; une opération couronnée de succès puisque les gens - petits et grands - n'ont cessé de défiler. Le concours de Lignum Jura bernois a aussi très bien marché (185 bulletins de participation dans l'urne).

tés 2015



Assemblée générale dirigée d'une main de maître par son président Daniel Bueche

### Visite du chauffage à distance de Tavannes

Avant l'assemblée 2016, plus d'une trentaine de participants ont saisi l'occasion de visiter la nouvelle installation de chauffage à distance de Tavannes. M. Shahin Dabaghchian (responsable Service énergétique ewz projets Suisse Romande) et M. Patrick Dewarrat (responsable du domaine énergie au sein de RWB Groupe SA) ont présenté le produit Contracting et le projet de chauffage à distance d'ewz à Tavannes qui alimente des bâtiments publics (écoles, salle polyvalente, salles de gym) et des immeubles locatifs (Fondation Schwob). Réalisée en grande partie avec du bois de la région, la centrale de chauffe est



Nouvelle installation de chauffage à distance aux copeaux de bois de Tavannes

dotée d'une chaudière à plaquettes humides (450kW), d'une chaudière à mazout d'appoint (700kW) et d'un accumulateur de chaleur de 13'000 litres (450kW). Depuis l'automne dernier, cette installation approvisionne en chaleur les 15 bâtiments raccordés. La chaudière à bois est alimentée depuis un silo hors terre de 140m<sup>3</sup> offrant une autonomie d'environ deux semaines en hiver. La consommation annuelle de bois devrait s'élever à 2'500m<sup>3</sup> de plaquettes qui constituent le principal agent énergétique (85 %).

### Agenda 2016

- 20.04.2016 Présentation et visite du nouveau CAD de Tavannes avant l'AG

(mercredi 20.04.16, Tavannes)

- 02.06.2016, jeudi à Courtelary. Soirée d'information 2016 sur le bois-énergie : présentation et visite de l'installation de chauffage aux plaquettes de la Praye Energie SA, Courtelary

- 11.09.16, dimanche Le Mont-de-Coeuve (JU). 9e concours jurassien de bûcheronnage : promotion du bois-énergie dans le cadre de l'exposition pour la manifestation « La Forêt en Fête » (dimanche 11.09.16, Le Mont-de-Coeuve)

- Foire régionale : promotion du bois-énergie (lieu et date à définir)

- Diverses activités courantes de promotion du bois-énergie



Membres du comité de l'Energie-bois Interjura

De gauche à droite (membres au comité) :

1. Claude Gassmann, secrétaire-caissier
2. Michel Frey (service de l'énergie du canton du Jura)
3. Georges Queloz, maitre-ramoneur
4. Michel Scheurer, directeur de Pellets du Jura
5. Daniel Bueche, président
6. Rénaud Queloz
7. Richard Gollay, pas au comité EBIJ, chargé d'affaires de l'antenne romande d'Energie-bois Suisse

## Défi relevé

Congrès Industrie du bois Suisse, 20.5.2016 à Gossau

Le Président de l'IBS Thomas Lädach (Erlenbach i.S.) a adressé des salutations à plus de 100 membres et invités lors du Congrès à Gossau. Le franc fort, qui s'est encore accentué au début 2015 suite à l'abandon du cours-plancher Euro/Franc, reste un grand défi pour l'industrie du bois suisse. Mais le recul de la production de seulement 3 % l'an dernier montre que les parts de marché sont défendues. Thomas Lädach pense que la branche va aussi se maintenir sur cette lancée en 2016.

L'appréciation du franc a entraîné une baisse de prix des sciages quasiment en une nuit. Les producteurs ont également dû accepter un recul des prix des sous-produits destinés à l'industrie du papier et des panneaux – et la valorisation énergétique n'a offert aucune alternative en raison des conditions climatiques trop chaudes et du prix bas du mazout. Il y a eu une détente dans les achats, pour lesquels les propriétaires forestiers ont toléré une adaptation du prix des grumes. En outre, la situation de l'approvisionnement reste bonne et stable – d'autant plus que les conditions climatiques du printemps

ont joué leur rôle et que les dégâts du bostryche que l'on craignait ne se sont pas encore produits.

Malgré quelques signes de ralentissement dans le bâtiment, les perspectives de vente restent bonnes pour les sciages suisses, cela surtout grâce à une hausse des investissements dans le Certificat d'origine bois suisse.

### Point d'interrogation sur la facture d'électricité

La pression des coûts ne va pas diminuer. Par conséquent, le Congrès s'est aussi occupé des perspectives sur le marché de l'électricité, où Industrie du bois Suisse souhaite avoir des taxes et des frais de réseau plus bas et traçables. Malgré des avantages liés à l'achat de courant électrique, on constate des évolutions négatives de la facture d'électricité (qui représente le troisième poste de frais en ordre d'importance, après la matière première et le personnel) et de trop nombreuses incertitudes. A quel point peut-on se fier à la politique ? En outre, l'industrie du bois produit de plus en plus son propre courant électrique : L'an dernier, 30 entreprises ont produit 10

mio kWh d'électricité solaire et 40 mio kWh d'électricité issue de la biomasse. La consommation d'électricité de la branche, entre 60 et 70 mio kWh, sera dépassée en 2017 si deux nouvelles centrales à biomasse rejoignent le réseau.

### Des frais logistiques trop élevés

Les frais de logistique entre les propriétaires forestiers et les scieries se sont retrouvés très loin de ceux de la concurrence en raison de la RPLP et de l'appréciation du franc. Malgré l'échec des interventions politiques liées aux coûts du transport des grumes, une détente reste nécessaire dans ce domaine.

Toutefois, et Industrie du bois Suisse s'en réjouit, la révision de la Loi sur les forêts a au moins apporté un peu de marge de manoeuvre pour réduire les frais logistiques de la forêt – grâce à des subventions de treuillage et à la rénovation de la desserte forestière. Il est important que les services forestiers cantonaux fassent rapidement profiter les propriétaires forestiers de cette marge de manoeuvre.

## ceff Moutier : avenir de la profession de forestier-bûcheron

Jean-Marc Friedli, garde forestier et maître d'apprentissage

Le 11 mai 2016, toutes les personnes impliquées dans la formation des forestiers-bûcherons JU/ JB ont été invitées au ceff à Moutier. Les responsables des offices d'orientation et les délégués à la formation, quelques représentants des propriétaires de forêts et politiques, les enseignants et le directeur du ceff Moutier, le comité de l'ORTRA ainsi que les formateurs d'apprentis étaient présents en nombre. Une volonté d'information et de réflexion sur la diminution des effectifs a initié cette séance.

La première partie a porté sur une série d'informations allant de la promotion de la formation de forestier-bûcheron auprès des jeunes en âge de scolarité, au déroulement des divers cours interentreprises, en passant par des informations sur les journées d'école professionnelle.

Pour la deuxième partie, le but était un échange général entre les diverses personnes concernées par la formation, ses points forts ou faibles et son avenir. De nombreux avis ont émergés et la dis-

cussion a été nourrie. Cependant, rien de réellement nouveau n'est apparu. L'idée, déjà bien appliquée par endroit, de conjuguer nos efforts afin de fournir aux apprentis les travaux en quantité suffisante (soins, génie, ...) nécessaires à une bonne préparation aux examens du CFC, obtient le plus grand consensus.

Il apparait de manière assez logique, que notre profession se cherche dans un contexte particulièrement difficile depuis plusieurs années. Cet état de

fait impacte de manière similaire la formation du CFC de forestier-bûcheron. La prochaine révision de l'ordonnance régissant notre CFC sera-t-elle l'occasion d'une réflexion de fond ? L'incertitude latente fait parfois oublier que la

formation doit s'adapter pour fournir au marché du travail du personnel formé et non l'inverse. Encore faut-il que le monde du travail sache quels sont ses buts et ses attentes. Les années à venir devront, à coup sûr, voir les acteurs du

monde forestier réfléchir de manière commune à leur avenir lié, en dépassant clairement le domaine seul de la formation. Défi passionnant !

## Une matinée dans les forêts de la Bourgeoisie de Courtelary

Pascal Cotting, garde forestier du triage Erguël-Baroche

Le samedi 21 mai dernier la Bourgeoisie de Courtelary avait donné rendez-vous aux habitants de la région pour une matinée en forêt.

Une fois n'est pas coutume, le ciel était beau bleu pour accueillir à la cabane forestière de Piémont, la vingtaine de personnes avec enfants qui ont répondu présents à l'invitation.



Explications par le forestier sur les soins donnés à la jeune forêt

La matinée a débuté par quelques explications données par le forestier avant de se rendre sur le lieu d'abattage d'un épicéa qui a été commentée en direct. Après la chute toujours impressionnante de l'arbre, les témoins ont assisté au débardage avec porteur et au débusquage d'une grume au moyen d'un tracteur forestier.

La visite s'est poursuivie au travers d'un rajeunissement. Les participants ont eu le loisir d'étudier les endroits propices où le rajeunissement se fait naturellement sans qu'il soit nécessaire de replanter, comme le témoignent les jeunes plants présents.



Moment de suspense, l'abattage d'un résineux par un forestier-bûcheron

Tout au long du parcours les forestiers ont répondu aux questions des visiteurs et la fin de la visite a été récompensée par un apéro offert par le pro-

priétaire des lieux. Les réjouissances ce sont poursuivies par la dégustation de saucisses à la braise et grillades, pour le plus grand plaisir de tous.



Porteur au travail

# Soirée visite du CAD La Praye à Courtelary

Pierre-Yves Vuilleumier, ainsi que les indications fournies par M. Pierre Bühler

**02.06.16. Une fois de plus, le comité d'Énergie bois Interjura, avec à sa tête Daniel Bueche, a organisé une visite du nouveau chauffage à distance de Courtelary, avec l'accord des trois fondateurs de cette jeune société que sont Pierre Bühler, Daisy Bühler et John Reinhard. Une quarantaine de personnes ont répondu favorablement à cette invitation. Elles ont très rapidement été enchantées par ce qu'elles ont pu découvrir ce soir-là.**

Ce chauffage à distance alimenté par des copeaux de bois est d'ores et déjà partiellement en service. Actuellement, l'entreprise compte 49 contrats signés. Il s'agit notamment de maisons individuelles, de locatifs, de bâtiments administratifs et d'entreprises. Cette année voit l'arrivée de deux nouveaux grands consommateurs : l'entreprise Chocolats Camille Bloch SA à Courtelary et le Centre éducatif et pédagogique à Courtelary.

## Tout simplement extraordinaire !

Ce réseau étant encore en expansion, il a été possible aux participants à la soirée de voir comment sont mis en terre certains tuyaux de chauffage à travers le village de Courtelary.

A ce titre, la visite a débuté par la présentation en grandeur nature d'une foreuse horizontale en action en train de préparer un passage pour un tuyau de chauffage en passant en-dessous

de toute la largeur d'un bâtiment du Centre éducatif et pédagogique à Courtelary.

Elle se doit de surcroît, d'atteindre le bon endroit de la petite fouille creusée dans le sol de l'autre côté du bâtiment. Tout simplement extraordinaire ! Cette méthode permet de passer avec les conduites sous des obstacles qui semblent à première vue infranchissables en évitant un bon nombre de fouilles à cœur ouvert ! Cette manière de faire permet aussi de baisser significativement les prix d'installation des conduites du CAD.



Pierre Bühler, initiateur du projet

Sous la conduite de Pierre Bühler, la visite s'est poursuivie par la halle de stockage des copeaux, du local de chauffage et des installations qui s'y trouvent.

Quelques informations fournies par La Historique Automne 2013 : Praye SA suite à la séance d'information pour la

rénovation de la halle de gymnastique du collège de Courtelary, où il était question d'enterrer une nouvelle citerne à mazout devant le collège, on a fait la proposition au Conseil communal de faire une étude pour raccorder le collège depuis le chauffage à copeaux déjà en fonction à l'entreprise Pierre Bühler SA, Grand-Rue 68. L'étude est réalisée par le bureau d'ingénieur Allotherm AG à Gwatt et il en ressort les éléments suivants : le chauffage à distance peut générer de la chaleur à des coûts compétitifs pour autant que des immeubles privés et commerciaux se raccordent en plus du collège.

**Décembre 2013** : achat des locaux de La Praye à Courtelary par Pierre et Daisy Bühler. Après mûres réflexions, décision est prise de lancer le projet d'un chauffage à distance à Courtelary depuis le bâtiment de La Praye 1A.

**Mars 2014** : la présentation du projet à la population rencontre un vif succès comme en témoigne le grand intérêt manifesté par les participants.

**25 avril 2014** : création de la société La Praye Energie SA par ses trois fondateurs : Pierre Bühler, Daisy Bühler et John Reinhard.

**Juin 2014** : décision par l'assemblée communale de raccorder au chauffage à distance le collège, le centre communal et le bâtiment des services sociaux.

**Septembre 2015** : Après quelques mois de travaux, le chauffage à distance La Praye Energie SA a été mis en service avec succès

## Système de chauffage durable

Aujourd'hui, le chauffage à copeaux est un moyen performant et écologique pour fournir de l'énergie car :

- il est alimenté par du bois, énergie renouvelable qui présente un bilan neutre en CO<sub>2</sub>
- l'utilisation du bois permet :
  - o de valoriser les forêts de la région
  - o d'éviter la consommation d'une



Foreuse horizontale en action pour la mise en place de tuyau de chauffage en passant en-dessous d'un bâtiment

- grande quantité de mazout, énergie fossile polluante
- le système de filtrage garantit la propreté des fumées selon les normes en vigueur

#### Les avantages du chauffage à distance

##### Pour la communauté :

- système de chauffage écologique
- installations discrètes, les conduites sont enfouies dans le sol

##### Pour les « preneurs » :

- gain de place. Pas de chaudière et de cheminée, pas de citerne à mazout
- pas de frais d'entretien
- pas besoin de stocker du mazout
- une chaleur à prix stable
- la garantie d'une livraison de chaleur en tout temps

##### Actuellement quelques chiffres :

- nombre d'employés : 3 à temps partiel
- combustible : bois des forêts de la région, Bourgeoisie de Courtelary, Cormoret, St-Imier et Sonvilier
- longueur du réseau : 1,6 km, distance entre La Praye Energie SA et le bâtiment raccordé le plus éloigné
- m' de conduites utilisées : plus de 8'000 m de conduites enfouies dans le sol



Halle de stockage des copeaux

- volume net du silo à copeaux : 1'000 m<sup>3</sup>
- Une fois que les deux chaudières seront portées à leur pleine capacité de production :
- demande en copeaux : 6'800 m<sup>3</sup> par an
- puissance des chaudières à bois : 1'200 kW x2
- production d'énergie avec le bois : 4'800 MWh par année
- économie par année pour l'environnement : 600'000 litres de mazout et 1'580 tonnes de CO<sub>2</sub>

#### Contact

La Praye Energie SA, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary  
Tél. : 032 943 11 16  
Courriel : laprayeenergiesa@bluewin.ch

Cette réalisation rondement menée n'a pas manqué de motiver les intéressés qui s'étaient déplacés depuis d'autres villages de la région...

Un maillon sûr de plus dans l'utilisation d'une énergie renouvelable locale avec des retombées y relatives !

## Clin D'œil

de Pascal Cotting

Après ce long et maussade printemps les épicéas et les sapins n'ont pas dit leur dernier mot.

La preuve en est avec cette magnifique prise de vue réalisée le 28 mai dernier par P. Cotting au-dessus du village de Plagne.



Jeunes pives d'épicéa en masse sous un limpide ciel d'azur

# 20ème anniversaire du Sentier des sculptures Lamboing - Mont-Sujet

Eric Grossenbacher, La Neuveville



Devant le nouveau panneau, à gauche Gérard Racine et Eric Grossenbacher

**23.05.16 (Partie 1). En ce samedi 21 mai 2016, ensoleillé pour la circonstance, et devant un parterre d'une cinquantaine de personnes attentives, M. Gérard Racine, de Lamboing, s'est exprimé en guise de bienvenue, en ces termes :**

« Vingt ans déjà que le sentier pédestre qui amène les promeneurs de Lamboing au Mont-Sujet (au « Spitz » comme disent les intimes), a été aménagé. De mystérieux personnages sculptés par des élèves de l'Ecole de sculpture de Brienz et Norbert Allemann dans des souches de bois habitent cette forêt. On peut s'arrêter sur une plate-forme pour reprendre son souffle, s'intéresser à la faune et aux activités de la chasse... Admirer une fresque représentant un arbre de vie peint par l'artiste Joël Racine qui cite son œuvre comme un message de paix, d'espoir, qui nous relie à la nature, cette nature qui respecte toujours le cycle de la vie.

Sera inauguré à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire un panneau didactique sur la hêtraie à sapin composé par Eric Grossenbacher, botaniste, qui représentera la combinaison des constantes.

Tous les amateurs de balades en forêt le savent : la solitude est ignorée en ces lieux. Les souches sculptées ne font qu'ajouter à l'atmosphère magique de ce sous-bois. Initiateurs de ce projet Anne-Lyse Zürcher et Gérard Racine souhaitent planter en ces lieux paisibles un élément supplémentaire comme l'annonce, en début de parcours, un pan-

neau citant Saint-Exupéry : « Pour qu'un arbre soit beau, il faut que quelqu'un le regarde ». Œuvres d'art, ces troncs sculptés figurent tels un lien entre l'homme et son milieu.

Surgies en souches ornées par la main de spécialistes, des formes animales, végétales ou humaines, sensibilisent le promeneur à la forme, la nervure ou à l'odeur d'une essence. De là, son regard se portera sur la mousse recouvrant les racines de l'arbre, sur la fourmière proche ou sur le chemin à parcourir jusqu'aux bergeries du Mont-Sujet.

Les Bergeries du Bas et du Haut sont situées sur le versant sud du Mont-Sujet, avec vue panoramique sur les Alpes et lacs. La première est une escale bienvenue pour le marcheur ; Véréne et René Carrel vous y accueilleront pour vous faire déguster leurs spécialités. La Bergerie du Haut, également rénovée, sert de buvette tenue par des gardiens le week-end, et peut être louée. »

(Article à suivre dans la prochaine édition Forêt Bernoise)



Panneau didactique très explicite sur les plantes que l'on trouve dans nos belles hêtraies à sapins

## Manifestations forestières – automne 2016

### La Forêt neuchâteloise en fête

La Forêt neuchâteloise sera en fête les 3 et 4 septembre 2016 avec notamment le 12<sup>ème</sup> concours neuchâtelois de bûcheronnage. Le tout se déroulera au Site du Communal du Locle au sud de la localité. Le comité d'organisation sera présidé par le garde forestier Hubert Jenni (ANPF). Vous trouverez des informations sur le site <http://feteforetne.ch/>

### La Forêt en Fête – Le Mont de Coeuve (JU)

L'Association jurassienne du personnel forestier organise le dimanche 11

septembre prochain le 9<sup>ème</sup> concours de bûcheronnage au Mont-de-Coeuve (Ajoie). Outre le concours de bûcheronnage, plusieurs activités didactiques seront mises sur pied. Energie-bois Interjura sera également sur place pour la promotion du bois-énergie dans le cadre de l'exposition pour la manifestation. Gabriel Choffat, garde forestier, assure la présidence de la manifestation.

### Les frères Amstutz qualifiés pour la Pologne

Deux entrepreneurs forestiers établis dans le Jura bernois, Philippe et Urs Am-

tutz sont qualifiés pour les championnats du monde de bûcheronnage professionnel qui se dérouleront du 8 au 11 septembre prochain à Wisla en Pologne. Balz Recher (BL) viendra compléter cette équipe de la catégorie professionnelle. Le moral est bon et les points réalisés dans les épreuves préparatoires sont excellents. A noter qu'il sera bientôt possible de suivre les performances des frères Amstutz sur un site internet en préparation.

Dans la catégorie U24, c'est Henrico Nezer (GR) qui fera le déplacement. Nous souhaitons plein succès à nos champions !



photo archive feteforetne.ch



Urs et Philipp Amstutz à Lucerne en août 2011

**Activités, manifestations ouvertes au tout public**

Année 2016	Activité, manifestation	Lieu/Organisation
Toute la saison	<b>Activités diverses</b>	<b>Parc Chasseral, <a href="http://www.parcchasseral.ch">www.parcchasseral.ch</a></b>

**Activités, manifestations pour public-cible**

Année 2016	Activité, manifestation	Organisation, lieu
3 et 4 septembre	<b>La Forêt neuchâteloise en fête 12<sup>ème</sup> concours neuchâtelois de bûcheronnage</b>	ANPF, AEFN, SFFN, ANF, SNF Le Locle, site du Communal (piscine-patinoire)
8 au 11 sept.	<b>Championnat du monde de bûcheronnage professionnel</b>	Wisla en Pologne
11 septembre	<b>La Forêt en Fête avec le 9<sup>ème</sup> concours jurassien de bûcheronnage</b>	Mont-de-Coeuve (Ajoie)

Les dates des activités mentionnées nous sont fournies par les organisateurs. La rédaction décline toute responsabilité en cas d'annulation ou de report de ladite activité.

**Prochaines échéances de Forêt Bernoise:**

Edition	Délai pour la réception des articles à la rédaction francophone	Parution du journal
Édition 4/2016	11 juillet 2016 (vacances)	fin août 2016
Édition 5/2016	fin septembre	fin octobre 2016

**Avis à nos fidèles lecteurs !**

Comme toujours, nous recherchons des articles et photos, notamment de la région, qui peuvent intéresser nos lectrices et lecteurs.

**Dans la partie francophone du journal, nous avons ouvert une nouvelle rubrique dénommée «Clin d'œil».**

Pour cette rubrique, nous recherchons pour chaque parution une photo insolite en lien avec la forêt ou la nature en générale.

D'avance merci de nous le faire savoir !

**Renseignements pour la partie francophone de la Forêt bernoise :**

<i>Division forestière Jura bernois:</i>	tél.: 031 636 12 80 foret.jurabernois@vol.be.ch
<i>Pierre-Yves Vuilleumier:</i>	portable: 079 – 222 45 86 pierre-yves.vuilleumier@vol.be.ch

**Falsche Adresse? Mauvaise adresse?**

Bitte trennen Sie den Adressabschnitt ab und melden Sie Ihre korrekte Adresse:

Veuillez-nous envoyer votre adresse correcte :

Berner Waldbesitzer BWB, Halenstrasse 10, 3012 Bern

bwb@bwb-pfb.ch

Fax: 031 328 86 59

Name/nom, Vorname/prénom: \_\_\_\_\_

Strasse/adresse: \_\_\_\_\_

Ort / NPA, lieu: \_\_\_\_\_



## **Starker Stoff! Schont Umwelt, Gesundheit und Motor. STIHL MotoMix & MotoPlus**

Schadstoffarme Kraftstoffe, die hohe Leistungsfähigkeit mit geringer Belastung von Umwelt, Gesundheit und Motor vereinen. STIHL MotoMix 1:50 als Zweitakt-Fertiggemisch für 2-Takt- und 4-MIX-Motoren. MotoPlus für alle 4-Takt-Motorgereäte.



**STIHL VERTRIEBS AG**

8617 Mönchaltorf

info@stihl.ch

**www.stihl.ch**

**Verkauf nur über den Fachhandel**

**STIHL®**